

DOCUMENT CONCEPTUEL POUR L'ETUDE DIAGNOSTIQUE SUR L'INTEGRATION COMMERCIALE DU BURKINA FASO

1. Introduction

1. L'objet de cette note est de discuter de la problématique et des modalités pratiques d'élaboration d'une *Etude Diagnostique pour l'Intégration Commerciale (EDIC)* pour le Burkina Faso. L'EDIC constitue une étape importante dans la mise en œuvre de l'Initiative dite du *Cadre Intégré (CI)*. Cette initiative a été lancée par les partenaires au développement lors d'un important sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1997¹. Le CI vise à promouvoir une approche intégrée de l'assistance technique des donateurs afin de permettre aux PMA de mieux intégrer l'économie mondiale. Les partenaires ont alloué à la Banque mondiale la responsabilité pour la réalisation de l'EDIC. Une description détaillée du processus du CI se trouve dans l'Annexe 3.

2. L'EDIC a pour objectifs : (i) d'identifier les contraintes à l'intégration du pays dans l'économie mondiale ; (ii) de définir un programme cohérent des actions nécessaires pour lever ces obstacles et d'en faire une composante intégrée de la stratégie nationale de développement ; et (iii) de dégager les besoins concomitants en assistance technique et coordonner les appuis de donateurs. Dans ces perspectives, l'EDIC vient renforcer les Documents Stratégiques pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et s'inscrit dans la continuité des travaux analytiques d'approfondissement des stratégies sectorielles, mais avec l'optique d'intensification de la croissance par la promotion du commerce, en particulier les exportations.

3. Depuis juin 2000, le Burkina Faso s'est doté d'un son DSRP, appelé *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)*, afin de mieux articuler ses stratégies de croissance et de développement social. Une première édition du CSLP a été exécutée sur la période 2000-03 avec des résultats encourageants, mais mitigés, tant en terme de croissance que de réduction de la pauvreté et développement social (voir section 2). La croissance s'est certes améliorée sur les dix dernières années (1994-04), mais elle est demeurée particulièrement volatile, car fortement dépendante de l'agriculture, et donc des conditions climatiques et des cours du coton. Cette volatilité considérable a rendu difficile la consolidation des gains en réduction de la pauvreté et développement social. Le Gouvernement vient de produire une seconde édition du CSLP (janvier 2004), où il réaffirme sa volonté d'approfondir les réformes structurelles, d'ouvrir davantage l'économie au commerce international et à l'investissement étranger afin de catalyser la transformation et intensifier la croissance.

¹ La plupart des principales organisations multilatérales ont participé à cette initiative, notamment la Banque Mondiale, le Centre du Commerce International (CCI), la Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), le Fond Monétaire International (FMI), le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Selon les arrangements de l'initiative, la Banque Mondiale est principalement responsable d'assister les pays à élaborer une Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale (DTIS). Toutefois, c'est aussi l'entendement commun que l'étude diagnostique tout comme la mise en œuvre des politiques qui en dérivent demeurent la responsabilité première des pays.

4. Le Gouvernement est bien conscient de la dépendance excessive du Burkina vis-à-vis de l'aide extérieure, des risques induits pour la soutenabilité de sa stratégie de développement et de l'impératif d'accroître les capacités propres du pays à générer de l'emploi, de revenu, et des ressources, notamment en devise, pour financer le développement. Les exportations représentent à peine 10 pourcent du PIB, le taux le plus bas de la sous région.

5. Dans cette nouvelle édition du CSLP, le Gouvernement s'est explicitement résolu à développer et mettre en œuvre une stratégie « multisectorielle » pour diversifier la production d'exportables et en faire la locomotive d'une croissance soutenue et inclusive. A cette fin, le Gouvernement s'est adressé au Cadre Intégré pour la préparation d'une Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale (EDIC). La préoccupation centrale de cette étude est comment intensifier le commerce international du Burkina Faso afin d'en faire le moteur de la croissance soutenue et inclusive. Cette question se décline en plusieurs pistes de réflexion : (i) Dans quelles filières le Burkina Faso a-t-il des atouts compétitifs et des potentialités pour accroître la production de produits exportables ; (ii) que faire pour accroître la compétitivité générale de l'économie, la productivité et donc la capacité de production de ces filières ; (iii) comment renforcer/faciliter le commerce à la fois régional et global afin de promouvoir les exportations des produits de ces filières ; (iv) comment assurer que les stratégies ci-dessus se combinent avec les axes clés du CSLP pour concourir à l'amélioration soutenue des conditions de vie des populations ; (v) comment institutionnaliser cette approche pour l'efficacité et la continuité de l'action gouvernementale.

6. L'EDIC s'inscrit dans la continuité des travaux analytiques dans lesquels le Gouvernement s'est engagé au cours de ces dernières années dans le contexte du CSLP et qui sont centrés autour de la problématique de l'ouverture économique, la compétitivité, la diversification et la croissance. Ces travaux précurseurs comprennent: (i) l'Etude sur les Sources de la Croissance réalisée en collaboration avec la Banque mondiale en 2000²; (ii) l'étude sur les « Exportations, la croissance et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso » faite par le CAPES en 2003³ ; (iii) le rapport sur la « Concurrence, l'Investissement et la Compétitivité : Contraintes et Recommandations », produit par le FIAS⁴ (Banque mondiale et SFI, 2004); (iv) l' « Etude sur la Compétitivité Sectorielle des Economies des Pays Membres de l'UEMOA » réalisée en collaboration avec l'UEMOA, la BCEAO et la BOAD (Afrique Etude, 2004)⁵ ; (v) l' « Etude Comparative sur l'Environnement des Affaires dans l'Espace UEMOA et CEDEAO », lancée par le Projet d'Appui à la Compétitivité et au Développement de l'Entreprise (Ministère du Commerce, 2005) ; (vi) l'étude CASEM sur « La relance des exportations du Burkina Faso » (Ministère du

² « Burkina Faso : Compétitivité et Source de la Croissance », B. Sirima et al, C. Monga et al, 2000.

³ « Exportations, croissance et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso », Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES), 2003.

⁴ Le FIAS (Foreign Investment Advisory Services) est un Service conseil joint de la Banque mondiale et de la SFI sur le climat des affaires et l'investissement étranger. Le rapport pour le Burkina Faso (FIAS, Juin 2004) a été préparé par une équipe du FIAS composée de Anna Crole-Rees, Xavier Forneris, Andrea Goldstein, Gilles Ménard, Banaon Nemaoua et Sami Ouattara. Le Ministère du Commerce, en particulier le Directeur-Général de la Promotion du Secteur Privé et la Directrice de la Promotion de l'Investissement, ont assisté l'équipe du FIAS dans la réalisation de cette étude.

⁵ « Compétitivité sectorielle des économies des pays membres de l'UEMOA », Afrique Etude, 2004.

Commerce, 2005) ; et (vii) la Revue des Politiques commerciales au Burkina Faso de l'OMC (2004). L'étude va exploiter aussi les résultats de l'enquête sur le climat d'investissement qui sera lancé au début de l'année 2006.

7. A cela, s'ajoute un ensemble de travaux analytiques sur la diversification des sources de croissance et la promotion des exportations, réalisés par les services techniques du Gouvernement dans la préparation de stratégies sectorielles. On note en particulier : (i) le projet de document de l'« Initiative Elevage, pauvreté et croissance (IEPC) », réalisé avec l'appui de la Banque mondiale⁶ ; (ii) le Plan d'Action pour l'Elevage par le Ministère des Ressources Animales; (iii) les Plans d'Actions du Ministère de l'Agriculture sur les céréales, les graines oléagineuses, et les fruits et légumes; (iv) la stratégie sectorielle sur les graines oléagineuses élaborées dans le cadre du Projet JITAP (2003)⁷ ; et (v) tous les rapports sur le secteur coton. Cet éventail de travaux analytiques centrés autour de la croissance et du commerce extérieur témoigne de l'importance et l'actualité de cette question pour le Burkina Faso, et donc de la pertinence du CI et l'EDIC. Cependant, il souligne aussi la nécessité d'éviter la répétition et d'accentuer le suivi et l'exécution.

8. Cette note de cadrage discute de la substance de l'EDIC – les grands domaines stratégiques de réflexion et d'action pour la promotion des exportations – ainsi que des modalités de préparation et d'intégration dans le CSLP. La section 2 fait le point sur les développements récents et les performances du Burkina Faso en terme d'objectifs globaux – croissance, pauvreté et commerce. La principale section de la note (Section 3) discute des grands défis à relever (les « nœuds ») afin de catalyser le commerce régional et international du Burkina Faso. La quatrième section discute de la préparation de l'étude ; elle propose une ébauche de canevas et assoit quelques principes de travail collaboratif entre une équipe constituée par le Gouvernement pour mener les réflexions et une équipe d'appui technique de la Banque mondiale.

2. Les développements récents

□ *La croissance*

9. Il y a plus de dix ans que le Burkina Faso et les pays de l'UEMOA se sont résolus à opérer un ajustement historique de la parité du FCFA par rapport au Franc français (une dévaluation de 50 pourcent) afin d'améliorer la compétitivité des économies, redynamiser les exportations et renouer avec la croissance. Dans la continuité de ces réformes, les pays de la sous-région ont aussi insufflé une dynamique nouvelle à l'intégration régionale par la création de l'UEMOA. L'objectif est d'étendre les réformes nationales au-delà des frontières par la construction d'un espace économique commun, ouvert, plus large et intégré, qui puisse favoriser les économies d'échelles et catalyser la concurrence. L'espace UEMOA devrait servir de tremplin aux pays pour attirer l'investissement étranger, accroître le commerce, favorisant ainsi la transformation des économies et leur intégration

⁶ L'Initiative « Elevage, pauvreté et croissance (IEPC) » a été conduite par le Ministère des Ressources Animales (avril 2002-janvier 2004), avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale et du Centre d'Investissement de la FAO (FAO-CI).

⁷ Il s'agit du Programme Intégré Conjoint d'Assistance Technique aux Pays les Moins Avancés lancé par le CCI, la CNUCED et l'OMC et basé à l'Office National pour le Commerce Extérieur (ONAC).

dans l'économie mondiale. Quelques années plus tard, le Burkina Faso, comme la plupart des pays de la sous-région, a élaboré des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, où la diversification des économies et l'intensification du commerce sont considérées comme les piliers d'une croissance soutenue, inclusive et distributrice. Le Burkina est même le premier pays de la sous-région à avoir élaboré et mis en oeuvre un DSRP complet.

10. La croissance depuis 1995 est certes en progression nette par rapport aux deux décennies précédentes. En particulier sur la période 1998-2003 (cf. Annex 2⁸), le Burkina Faso a connu une croissance moyenne de l'ordre de 5,5 pourcent par an, soit 2,5 points au-dessus du taux de croissance de la population et dans la moyenne supérieure des pays de la sous-région. Cette croissance a été tirée par le secteur primaire (8 pourcent en moyenne), notamment l'agriculture (10,5 pourcent). Toutefois, cette moyenne cache une volatilité due à sa forte dépendance à l'agriculture, et par conséquent aux conditions climatiques. On note par exemple que le taux de croissance est tombé à 1,6 pourcent en 2000, et à -8 pourcent pour l'agriculture.

11. On note aussi qu'il y a eu peu de transformations, et que la structure d'ensemble de l'économie et celle des secteurs de production n'ont pratiquement pas changé. En particulier, le secteur secondaire, notamment la manufacture, a connu une croissance plus faible et légèrement en-dessous de la moyenne de l'économie. Ceci indique qu'au-delà du secteur primaire qui a pu bénéficier de l'amélioration des prix exports suite à la dévaluation, le reste de l'économie – notamment la manufacture - n'a pas encore pu tirer grand profit du regain de compétitivité.

□ *La pauvreté*

12. L'évolution de la pauvreté au Burkina Faso depuis la dévaluation fait encore l'objet d'analyses controversées. Selon les statistiques officielles, et malgré les bonnes performances macroéconomiques sur la période 1994-2003, dont un taux moyen de croissance du revenu par tête d'environ 2 pourcent l'an, la pauvreté monétaire au Burkina Faso n'aurait pas beaucoup diminué sur les dix dernières années. En effet, les résultats des enquêtes démographiques et de santé menées par l'INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie) en 1994, 1998 et 2003 laissent apparaître une « résilience », voir un léger accroissement de l'incidence de la pauvreté, qui serait passé successivement de 44,5% (1994) à 45,3% (1998) puis à 46,4% (2003).

13. Plus récemment, une étude menée dans le cadre de la préparation de la « Revue de la pauvreté »⁹ par la Banque mondiale a montré que ces statistiques ne sont pas comparables en l'état dans la mesure où l'INSD aurait modifié ses techniques de mesure de l'incidence de la pauvreté d'une enquête à une autre. Après les ajustements nécessaires pour assurer la comparabilité des résultats, les auteurs ont conclu que l'incidence de la pauvreté aurait en effet diminué d'environ 8 points, de 54,6 % en 1998 à 46,4 % en 2003 (cf. Tableau 1). Toutefois, en raison des fortes divergences dans les méthodes d'enquête – notamment concernant la périodicité – le retraitement des informations s'est avéré

⁸ « Burkina Faso: Reducing Poverty through Sustained Equitable Growth. Poverty Assessment », Banque mondiale, Juillet 2004.

⁹ « Burkina Faso, Reducing Poverty through Sustained and Equitable Growth, Poverty Assessment », Banque mondiale, juillet 2004.

impossible et le taux de pauvreté en 1994 n'a pas pu être re-estimé. Cependant les auteurs de cette étude suggèrent une prévalence proche des 60% pour l'année 1994, sur la base de tendances observées dans les pays comparables. Parallèlement, et sur la base des mêmes données d'enquête, une autre étude réalisée par Grimm et Gunter sur la croissance et la pauvreté au Burkina Faso¹⁰ a conclu – après retraitements des données – que la pauvreté aurait en effet augmenté considérablement (de 6 points) entre 1994 et 1998 (pour atteindre 61,8 %), pour chuter encore plus dramatiquement de 14.6 points entre 1998 et 2003 (jusqu'à 47,2 %).

Tableau 1 :
Burkina Faso : Evolution du Taux de pauvreté
(% en-dessous de la ligne de pauvreté)

	1994	1998	2003
Revue de la Pauvreté de la BM			
Taux national		54.6	46.4
Ménages agr., échangés		53.1	47.1
Ménages agr., non-échangés		61.8	55.3
Étude Grimm/Gunter			
Taux national	55.8	61.8	47.2
Ménages coton	62.1	58.2	46.8
Ménages agr. non-coton	64.1	71.6	57.2

14. Malgré ces difficultés d'estimation, les deux études s'accordent sur la conclusion d'un recul de la pauvreté durant la période 1998-2003, ce qui est aussi en concordance avec la progression du revenu moyen, et plus particulièrement la croissance dans le secteur agricole. Par exemple, selon la Revue de la Pauvreté de la Banque mondiale, la forte baisse de l'incidence entre 1998 et 2003 (environ 8 points) peut-être associée à celle du secteur rural (8,6 points), l'incidence en zone urbaine ayant peu changé (3 points). Tous les deux rapports sont d'accord que le taux de pauvreté est beaucoup plus bas en milieu urbain (20%) par rapport au milieu rural (53%).

15. La Revue de la Pauvreté ne trouve pas des différences prononcées entre échangés et non-échangés au sein du secteur agricole. On note une baisse du taux de pauvreté de 6,5 points pour les ménages classifiés comme agricole non-échangé, contre 6,0 points pour les ménages spécialisés en produits échangés (essentiellement le coton). La croissance impressionnante de la production céréalière depuis 2000 a été comparable si non supérieur à celle du coton, et le résultat est donc reflété dans le taux de pauvreté. Toutefois, l'étude Grimm-Gunter suggère que les bonnes performances dans l'exportation du coton ont contribué de façon beaucoup plus importante à la réduction de la pauvreté. Ceci s'explique en partie par la période d'analyse plus longue. Selon cette étude la pauvreté parmi les

¹⁰ M. Grimm et I. Gunter, « Operationalizing Pro-Poor Growth: A Country Case Study on Burkina Faso », Octobre 2004. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un programme financé par les agences de développement de la France, l'Allemagne, et l'Angleterre, et par la Banque mondiale.

producteurs du coton a baissé aussi entre 1994 et 1998, tandis que les autres ménages ruraux ont souffert une augmentation de pauvreté. En plus, beaucoup de ménages se sont joint au groupe de producteurs de coton ; ils comptaient pour 11,3% de la population en 1994 mais 20% en 2003. Parce que la pauvreté est moins élevée parmi ces ménages, ce passage d'une catégorie à l'autre a aussi contribué à baisser le taux national. En fait, plus de monde partage les bénéfices de la production du coton maintenant.

16. Cette question importante des relations entre les sources et le profil de la croissance et le profil et la dynamique de la pauvreté sera revisitée dans le cadre de l'EDIC. On analysera plus particulièrement les contributions de la production d'exportables à l'amélioration des revenus et la réduction de la pauvreté ; et on fera des recommandations pour maximiser les effets sociaux des politiques de promotion du commerce au Burkina Faso (voir Section 3, nœud 4).

□ *Le commerce international*

17. Le taux d'exportation du Burkina Faso demeure le plus faible de la sous-région, soit 10 % en moyenne sur la période 1998-2002 (cf. Tableau 2). Plus préoccupant, on note la tendance est négative lors des années plus récentes, le taux d'exportation par rapport au PIB ayant enregistré une baisse de presque 5 points entre 1998 et 2002 (de 13,8 à 8,8 %) alors qu'il a progressé de plus de 6 points pour le Mali sur la même période, malgré les difficultés de la filière coton dans ce pays.

18. Les exportations burkinabès restent dominés par les produits agricoles, et la structure des exportations ne semble pas avoir changer depuis 1998. (cf. Tableau 3) On note une diminution des ventes d'or mais cette une tendance temporaire car il y a trois nouveaux mines qui devraient démarrer en 2005. Il est vrai que ces chiffres ne donnent qu'une vision partielle de la vérité car il y a beaucoup des échanges informels qui échappent au contrôle. Par exemple, les chiffres officiels indiquent que les exportations des produits des animaux sont de l'ordre de USD45 million, tandis qu'une étude récente sur le secteur élevage les estime à plus de USD100 million.¹¹ Il y a sans doute beaucoup d'exportations de l'or qui n'est pas compté non plus, car les petits miniers dominent ce secteur et leurs acheteurs préfèrent vendre à travers les circuits informels, surtout au Ghana.¹² Mais de telles qualifications s'appliquent aux autres pays de la région aussi.

19. La balance des ressources du Burkina Faso connaît un déficit structurel important qui s'élève à 14 % du PIB en moyenne sur la période 1998-2003, bien qu'en diminution lente mais progressive (de 14 pourcent à 11.5 pourcent entre 1998 et 2003, Tableau 3). Ce déséquilibre a été financé par des flux relativement importants de ressources extérieures, essentiellement des dons ou aides fortement concessionnelles. Toutefois et comme indiqué précédemment, une telle situation n'est pas soutenable à terme, et la persistance d'un tel déficit contraindrait davantage les importations de produits pétroliers et des biens d'équipement, ce qui entraverait davantage l'investissement, la transformation et par conséquent l'approfondissement de la croissance.

¹¹ Burkina Faso, « Initiative 'Elevage, Pauvreté et Croissance' : Proposition pour un Document National », 2004.

¹² Une estimation est que ces exportations sont dix fois plus élevés que les chiffres officiels.

Tableau 2 : Taux d'exportation par rapport au PIB sur la période 1996-2001

Moyenne 1996-01	Ensemble	Produits agricoles	Produits de pêche	Produits Energétiques	Produits industriels
Bénin	8,8	5,6	0,1	0,1	3,0
Burkina Faso	7,2	6,5	0,0	0,0	0,7
Côte d'Ivoire	37,3	20,5	0,1	5,3	11,4
Guinée Bissau	8,6	1,3	2,6	1,1	3,5
Mali	14,5	6,6	0,0	0,0	7,8
Niger	9,9	3,6	0,1	0,0	6,2
Sénégal	12,5	1,9	5,1	0,0	5,5
Togo	14,7	7,6	0,0	0,0	7,1
UEMOA	22,0	11,2	0,9	2,2	7,6
Années :	1998	2000	2001	2002	Moyenne
Bénin	17,7	10,6	10,0	9,1	13,0
Burkina Faso	13,8	8,9	9,0	8,8	10
Côte d'Ivoire	25,1	25,7	25,4	5,3	11,4
Guinée-Bissau	13,0	28,8	31,7	23,4	23,9
Mali	19,0	20,5	24,2	26,5	21,9
Niger	17,5	17,1	14,9	15,1	16,1
Sénégal	20,8	21,0	21,0	20,2	21
Togo	29,7	30,0	31,6	31,2	30
UEMOA	27,9	27,1	27,2		27,6

Tableau 3 : Structure du commerce extérieur

Burkina Faso :	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Exportations			<i>en ratio du total</i>			
Coton	63,5	53,5	49,3	58,8	54,1	62,7
Elevage	14,2	18,8	21,9	19,0	21,0	15,7
Or	5,0	5,9	4,5	1,3	2,3	2,4
Autres Produits	17,3	21,8	24,2	20,9	22,6	19,3
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
En ratio du PIB	13,8	10,0	8,9	9,0	8,8	
Importations			<i>en ratio du total</i>			
Produits Alimentaires	18,9	12,7	12,2	14,4	12,6	12,1
Produits Pétroliers	7,9	14,0	17,6	18,2	18,6	19,7
Autres	73,2	73,3	70,2	67,5	68,8	68,2
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
Balance des ressources 1/	-14.1	-14.8	-16.2	-13.7	-12.4	-11.5

20. L'analyse des performances du Burkina en terme de commerce international complète celle sur la croissance et soulève un certain nombre de questions majeures auxquelles s'adressera l'EDIC: (i) qu'est ce qui empêche le Burkina Faso de relever le taux d'exportation, malgré la volonté affichée par le Gouvernement ? (ii) Pourquoi le Burkina a-

t-il perdu du terrain même dans des secteurs qui semblaient particulièrement prometteurs, tels que les fruits et légumes alors que d'autres pays ont accru leur part du marché durant la même période (ex. le Sénégal et le Kenya pour les haricots verts) ? (iii) Quel est le manque à gagner en terme de croissance du revenu et de réduction de la pauvreté pour le Burkina Faso du fait de la faiblesse du taux d'exportation et la contrainte induite sur les importations, l'investissement et la production ?

3. Comment relancer les exportations du Burkina Faso : Les « nœuds » de l'intégration au commerce global

□ *Noeud 1 : Diversifier la production d'exportables*

21. De façon générale, les deux obstacles majeurs à l'expansion des exportations sont les contraintes de capacité de production – côté offre – et/ou celles des marchés à l'exportation – côté de la demande. Par conséquent, l'expansion des exportations nécessite le développement des capacités, leur orientation vers les marchés en expansion dans le commerce global, et des politiques compétitives de pénétration effective de ces marchés. A son tour, le développement des capacités nécessite celui des facteurs clés de production, l'amélioration de leur productivité et de la compétitivité générale de l'économie. Ces questions sont analysées séquentiellement, des sources de diversification des exportations (nœud 1) aux stratégies d'accroissement des capacités à moyen et long terme (nœud 2) et les stratégies commerciales et de promotion directe des exportations (nœud 3).

Tableau 4 : Burkina Faso : Structures des Exportations, 2002-2004.

(valeurs en million de F CFA)

	2001		2002		2003		2004		Croissance Annuelle 2001-04 (%)
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)	
Coton et cotonnade	79087	58,2	73987	59,3	131900	66,6	153926	71,4	24,9
Animaux vivants et viandes	9867	7,3	5632	4,5	3523	1,8	3271	1,5	-30,8
Cuir et Peaux	6199	4,6	6025	4	1722	0,9	92	0,1	-75,4
Fruits et Légumes	2466	1,8	1867	1,5	6257	3,2	5790	2,7	32,9
Oléagineux, H. et graisses	9612	7,2	10947	8,8	11384	5,8	13126	6,1	10,9
Artisanat	926	0,7	1362	1,1	711	0,4	1197	0,6	8,9
Or non monétaire	957	0,7	714	0,6	1328	0,7	1032	0,5	2,5
Pneus et Chambres à air	441	0,3	581	0,5	597	0,3	167	0,1	-27,7
Sous-Total	109555	80,6	100115	80,2	157422	79,7	178660	82,8	17,7
TOTAL	135966	100	124819	100	197285	100	215715	100	16,6

Source : ONAC tel que cité dans CASEM (2005).

22. **Le coton.** Malgré les problèmes récents liés à la chute des cours mondiaux, le coton constitue un cas de réussite pour le Burkina Faso. En effet, grâce à un effort soutenu de développement dans une approche de « filière intégrée », le pays a su faire du coton le

premier produit d'exportation et la culture de rente la plus répandue. Le coton occupe un nombre toujours grandissant de producteurs (environ 130000 en 1997 et 200000 en 2002, soit 18 pourcent de la population active), et procurent des revenus directs à environ 2 millions de personnes au Burkina Faso. Sa part dans les exportations a triplé de 20 % dans les années 80 à 60 % au début des années 2000, et a même atteint 71% en 2004 (Tableau 4). Il constitue la principale source « endogène » de devises pour le Burkina avec plus de 60 % des recettes d'exportation, et 2 à 4 % des recettes publiques. Le coton contribue constitue l'une des principales bases de promotion du secteur industriel moderne comme artisanal¹³. Mais le Burkina Faso est probablement le pays de l'UEMOA le plus dépendant sur un seul produit d'exportation.

23. Malgré ces développements remarquables et une croissance annuelle moyenne de la production de l'ordre de 10 pourcent l'an depuis 1990, taux parmi les plus élevés de la sous-région, les tendances récentes dans la filière coton sont causes d'inquiétude et les perspectives d'expansion à moyen terme incertaines. En même temps que le Gouvernement poursuit les réformes vers la libéralisation de la filière, une série de questions importantes doit être adressée afin de mieux éclairer ces politiques :

- Quelles sont les tendances du marché mondial, dans quelle mesure la tendance baissière des cours signale la manifestation d'un marché en excès de capacité, et quelles sont les perspectives de remontée soutenue des cours, même dans l'éventualité d'une réduction ou suppression des subventions par les Etats-Unis dans le cadre des négociations à l'OMC ?
- Selon ces perspectives, comment le Burkina peut-il accroître ou maintenir sa part du marché?
- Quelles en seraient les implications pour les autres cultures – complémentaires au coton (ex. le maïs) ou en compétition (ex. les fruits et légumes) – eu égard aux contraintes de ressources – terres, ressource financières, capacités institutionnelles – et les effets sur l'environnement ?
- Quelles en seraient les implications en terme de réduction de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso?

24. Les analyses techniques indiquent que le Burkina continue de jouir d'atouts compétitifs importants dans la filière coton¹⁴. Toutefois, on note aussi que les coûts de production – hors coût d'achat aux producteurs – demeurent élevés en comparaison avec

¹³ Une dizaine d'usines d'égrainage ont été installées, d'une capacité de plus de 250 000 tonnes, dont SAPHYTO (insecticides), FILSAH (fils), FASO FANI (tissus et fils), SN-CITEC, JOSSIRA et SOFIB (huileries), sans compter les nombreuses unités artisanales.

¹⁴ Par exemple, les analyses d'avantage comparatif CRD (coûts en ressources domestiques) indiquent que le coton constitue la deuxième activité la plus compétitive pour le Burkina, avec un indice de CRD de 0,35 contre 0,15 et 0,19 respectivement pour le sésame et le haricot vert qui viennent en tête de liste (voir Nicolas Gergely, 1999).

Encadré 2 : La production de coton.

Production mondiale de coton graine (milliers de tonnes)

ANNEES	1990	1994	2000	2003	Croissance Annuelle	
					1990-2003	2000-2003
Total mondial	53.981,8	52.704,4	53.029,4	56.969,0	0,42%	2,42%
UEMOA	1.003,6	1.160,5	1.346,2	2.088,9	5,80%	15,77%
Bénin	189,5	177,1	212,5	490,0	7,58%	32,11%
Burkina Faso	146,4	260,4	339,9	500,0	9,91%	13,73%
Côte d'Ivoire	241,7	258,3	399,1	280,0	1,14%	-11,14%
Guinée Bissau	3,3	2,2	4,0	4,0	1,49%	0,00%
Mali	276,0	293,8	242,8	611,9	6,32%	36,09%
Niger	2,3	8,3	10,0	10,0	11,97%	0,00%
Sénégal	44,7	28,7	20,4	34,0	-2,08%	18,56%
Togo	99,6	131,8	117,4	159,0	3,66%	10,64%
Chine	13.523,2	13.023,0	13.251,0	15.600,0	1,11%	5,59%
USA	8.789,5	11.179,0	9.580,6	10.100,0	1,07%	1,78%
Inde	5.020,0	6.064,0	4.922,7	6.300,0	1,76%	8,57%
Pakistan	4.912,7	4.437,9	5.476,2	5.455,0	0,81%	-0,13%
Brésil	1.921,4	1.367,5	2.010,4	2.200,1	1,05%	3,05%

Source : FAO.

Cours Mondiaux du Coton à New-York 1994-2005 (cts/lbs)



Source : Les Echos.

Coûts comparatifs de production d'1 kg de coton fibre campagne 2002/2003 (F CFA)

	Burkina	Mali	Côte d'Ivoire	Cameroun
Prix d'achat du coton graine	418,4	435,7	511,4	449,7
Frais amont de la filière	14,6	33,1	15,6	39,7
Frais généraux de structure	30,7	37,6	12,9	33,3
Coût de collecte	91,3	75,8	17,1	50,3
Coût d'entrée à sortie usine	83,2	96,5	132,5	77,2
Coût de carreau usine à FOB	79,5	65,8	33,2	68,2
Coût de revient total FOB	717,7	744,6	722,8	718,4
Coût hors achat producteur	299,3	308,8	211,4	268,7

ceux d'autres pays de la sous-région (par exemple le coût variable du Burkina Faso est de 40 pourcent plus élevé que celui de la Côte d'Ivoire pour 2002/03, cf. Encadré 2). Quelles sont les raisons de ces différentiels de coûts et comment cela affecte la compétitivité relative de la filière et ces perspectives à moyen terme ? L'étude diagnostique s'interrogera sur ces questions afin de mieux apprécier les perspectives du coton comme vecteur de croissance, de transformation et d'exportation, par rapport à d'autres filières et dans le contexte du marché régional. Les travaux analytiques extensifs déjà réalisés sur le secteur coton serviront de base à cette revue¹⁵.

25. **Les produits d'élevage.** L'élevage représente environ 10 pourcent du PIB et sa part des exportations fluctue entre 15 et 20 pourcent au cours des années 2000. Le Burkina Faso est le deuxième exportateur de produits d'élevage sur le marché régional (UEMOA) après le Mali. Les animaux vivants – notamment les bovins – représentent l'essentiel des exportations de produits d'élevage et sont surtout destinés au marché Ouest-africain. L'élevage au Burkina Faso est essentiellement traditionnel, bien qu'on note une croissance rapide de l'élevage péri-urbain depuis la dévaluation.

26. Malgré des atouts compétitifs certains, les tendances récentes donnent des inquiétudes concernant les potentialités de la filière de l'élevage pour l'expansion de la production et des exportations. On note en effet une quasi-stagnation des exportations de produits de l'élevage depuis 1998, et même une baisse des exportations d'animaux vivants. Aussi, bien que les exportations d'animaux vivants demeurent encore compétitives, celles de produits dérivés, en particulier la viande, souffrent de l'inadéquation des conditions de conservation, la concurrence des importations (surtout de l'Argentine), et la faiblesse du marché local pour les produits dérivés (le soi-disant 'cinquième quartier'). Toutefois, on note que les produits du cuir et de l'artisanat ont connu un essor remarquable lors des dernières années, grâce à une politique vigoureuse dans les domaines de l'artisanat et du tourisme.

27. Avec l'appui de la Banque mondiale et de la FAO, le Gouvernement a élaboré une stratégie sectorielle de l'élevage dans le cadre de « l'Initiative Elevage, pauvreté et croissance (IEPC) » (2002-04). L'IEPC vise à moderniser le secteur et intensifier la transformation afin d'« accroître sa contribution aux objectifs nationaux de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la croissance ». Dans ce cadre, le Gouvernement vient d'engager des investissements importants pour moderniser et agrandir les abattoirs de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (Rapport CSLP, 2003), afin de catalyser la production et l'exportation de viande.

28. L'étude diagnostique fera le résumé de ces stratégies et les opportunités réelles d'expansion durable de la production et des exportations pour les divers produits de l'élevage. L'étude examinera les perspectives de succès des politiques de promotion des exportations de viande eu égard au coût des investissements requis pour améliorer les conditions de conservation. Malgré des atouts majeurs, le Burkina connaît des contraintes de taille dans l'expansion de la production et l'exportation des produits animaux. Il s'agit du caractère traditionnel et extensif de la production, des difficultés de professionnalisation

¹⁵ Badiane et al (2002), Banque mondiale ; Baffes (2004), Banque mondiale ; « Cotton Cultivation in Burkina Faso : a 30-year success story, pour la conférence de Shanghai, Scaling Up Poverty Reduction, 2004 ; « Cotton Strategies for West and Central Africa », Banque mondiale, 2005.

des opérateurs dans la filière, et celles d'intégration/réconciliation du développement de l'élevage avec celui de l'agriculture, l'une et l'autre extensifs et dans un contexte de rareté des terres exploitables. Les travaux importants réalisés dans le cadre de l'IEPC serviront de bases à ces analyses.

29. **Les graines oléagineuses.** Il s'agit de l'arachide, du sésame et du karité. Le karité est exclusivement un produit de cueillette pour lequel le Burkina a un potentiel de production de l'ordre de 780 000 tonnes d'amandes sèches par an. La production a connu un essor soutenu depuis la dévaluation, avec un taux annuel de croissance d'environ 7 % depuis lors. Toutefois, et en tant que produit de cueillette, les possibilités d'intensification de la production sont limitées. Par contraste, l'arachide et le sésame sont des produits cultivés et pour lesquels le Burkina jouit de conditions climatiques favorables.

30. Toutefois, la filière des oléagineux semble confrontée à des contraintes majeures, notamment : (i) la faible professionnalisation des opérateurs et des circuits d'exportation, (ii) la prédominance du secteur informel dans la transformation des oléagineux; (iii) les problèmes de normes et de salubrité des produits (CASEM 2005). L'étude diagnostique analysera cette filière de façon à faire ressortir ses contraintes et apprécier les perspectives d'expansion des exportations, tant du côté de l'offre que de la demande internationale. Les notes de stratégies sectorielles et les Plans d'Actions préparés pour les graines oléagineuses par les Ministères de l'Agriculture, et du Commerce serviront de base documentaire à cette revue.

31. **Les fruits et légumes.** C'est un secteur jadis considéré comme porteur pour le Burkina Faso. Les conditions agro-climatiques sont particulièrement favorables à la production et le Burkina avait su pénétrer le marché international – en particulier l'Europe – notamment pour le haricot vert. Toutefois, les performances dans cette filière ont été décevantes lors de ces dernières années, et la production et les exportations ont même chuté, réduisant ainsi la part du marché du Burkina, alors que celles d'autres pays tels que le Kenya et le Sénégal ont connu un essor important. La performance des mangues est plus encourageante, mais au moins une partie de la croissance récente reflète sans doute les problèmes en Côte d'Ivoire et le détournement des mangues ivoiriennes vers le Burkina.

32. Les analyses préliminaires suggèrent que, comme l'élevage et les graines oléagineuses, la filière des fruits et légumes au Burkina souffre d'un manque de compétitivité. Les contraintes pesant sur la production sont notamment l'inorganisation de la filière, la faiblesse des capacités et l'irrégularité de la production du fait des petites échelles et la concurrence des vivriers à cause des préoccupations des populations concernant la sécurité alimentaire. Il existe également des problèmes plus fondamentaux contraignant la rationalisation des unités et des technologies, notamment l'accès aux terres et au crédit pour des cultures à plus grande échelle. La commercialisation, quant à elle, est contrainte par la faible diversification des destinations ainsi que par des problèmes de normes et de qualités. Le désengagement de l'état semble avoir créé des problèmes dans l'organisation de la filière, même s'il a résolu d'autres. Le manque d'investissement étranger aura probablement limité le transfert de technologie et l'accès aux marchés.

33. Alors que les pays concurrents, tels que le Sénégal ou le Maroc, ont modernisé leurs techniques de production et augmenté les surfaces cultivées, le Burkina s'est contenté d'un statut quo, subissant ainsi de plein fouet la chute des cours inhérentes à

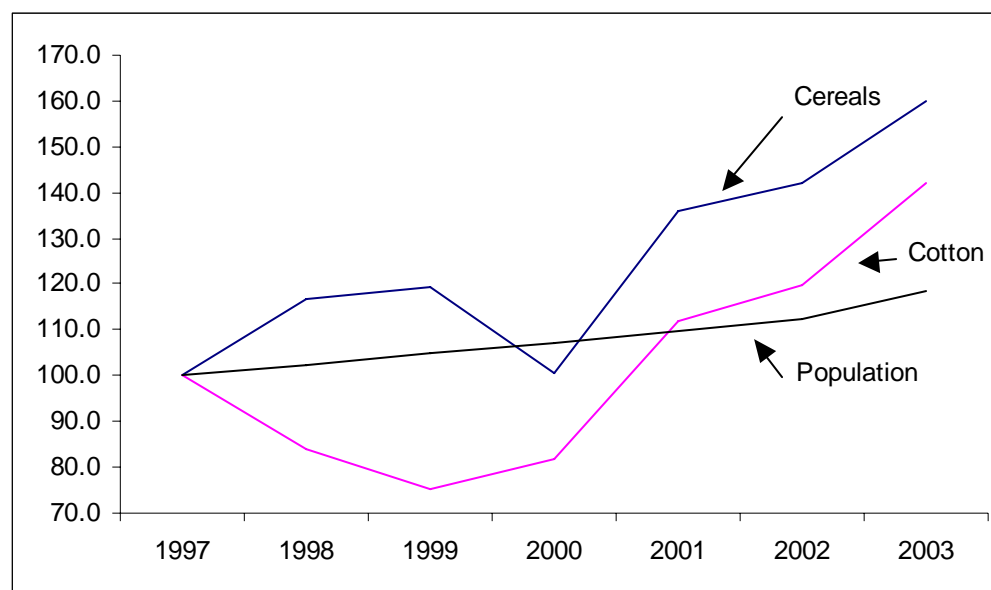
l'accroissement de l'offre (notamment dans le cas de l'haricot vert). Dans le cas de la mangue, le pays n'a pas su changer la variété produite pour répondre aux nouvelles préférences des consommateurs en Europe. De plus, le manque d'équipement, tels que les stations d'emballage, et la fragmentation de la production ne permet pas d'obtenir des produits conformes aux normes et standards élevés des importateurs. Enfin, la situation géographique du pays, enclavé, apparaît comme un handicap dans la mesure où elle renchérit les frais de transport – rendant ainsi les produits burkinabés moins concurrentiels que ceux des pays côtiers – et accroît le risque d'exportation pour des produits périssables.

34. Une récente étude du GTZ sur les possibilités d'exportation des fruits et légumes au Burkina a recommandé que le Burkina s'oriente plutôt vers l'exportation de produits transformés qui souffriraient moins de l'enclavement du pays, par exemple des fruits et légumes secs ou congelés. L'étude diagnostique s'appesantira sur cette filière et entreprendra des analyses afin d'identifier les raisons de la perte de vitesse du Burkina dans cette filière jadis si porteuse, et la voie appropriée à suivre maintenant.

35. Les céréales. Dans le passé, les céréales n'étaient pas considérées comme des cultures de rentes mais plutôt comme des cultures de subsistance. Néanmoins, avec le succès de la politique agricole le pays se trouve dans une situation d'autosuffisance dans les années 'normales' avec déjà des excédents de production disponible pour exportation dans la sous-région. Selon les estimations du gouvernement, la production céréalière dépassait les besoins du Burkina Faso de 500,00 à 1 million de tonnes chaque année pendant la période 2001-03, et on prévoit un surplus vers le maximum de cette gamme pour 2005/6. Bien qu'il y aura toujours des années de sécheresse, si les tendances de production continuent, on pourrait envisager des surplus croissants dans les années à venir.

36. Cette évolution est surtout intéressante parce que elle pourrait avoir une grande impact sur la pauvreté. Il y a beaucoup plus de ménages qui cultivent les céréales que le coton, et ceux sont typiquement des ménages plus pauvres aussi. Le Burkina Faso s'est montré capable d'une croissance soutenue dans ce secteur, et le marché régional semble de plus en plus demandeur. La crise au Niger en 2005 est due en partie à la faiblesse de l'offre du Nigéria qui semble ne pas être un effet temporaire. Le développement de cette filière en tant que secteur d'exportation pourrait éventuellement intégrer la majorité de la population rurale dans le commerce régional ou international.

Graphique 1. Production des Céréales et de Coton, et Croissance de Population
(1997 = 100)

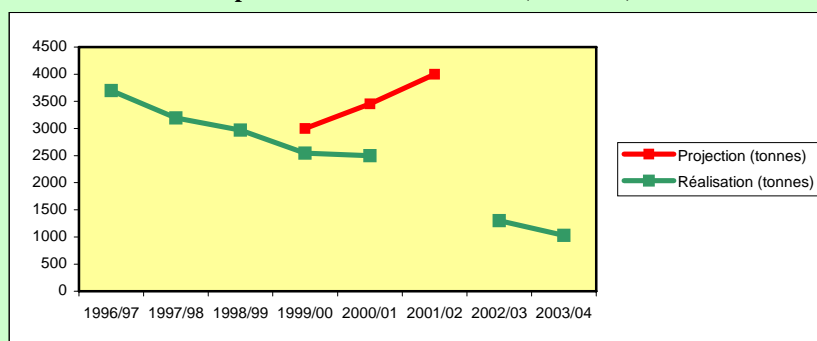


37. Bien entendu, parce qu'il s'agit des produits d'alimentation de base pour la population burkinabé, la question est plus compliquée que pour les fruits et légumes. Le Gouvernement s'inquiètera toujours de l'impact sur la disponibilité au niveau national, que ce soit en terme de quantité ou de prix. Mais il faut aussi reconnaître que la restriction de l'exportation pénalise les producteurs au profit des consommateurs. Il reste à faire une analyse de la pauvreté relative de chaque groupe pour guider la politique appropriée.

38. Bien que préliminaires, les analyses contrastées des filières principales pour la production d'exportables font déjà ressortir deux points importants : (i) l'importance des tendances du marché mondial et régional (en essor ou en stagnation/déclin), (ii) l'importance de l'approche « filière intégrée » ou « chaîne agro-industrielle » qui a conduit au succès de l'expérience du coton et peut-être à la chute des exportations dans les fruits et légumes, et (iii) les difficultés connues par le secteur privé pour remplacer les services de l'Etat après son désengagement. Ces questions importantes seront revisitées dans le nœud 4 sur le cadre institutionnel et les stratégies de « structuration » des filières.

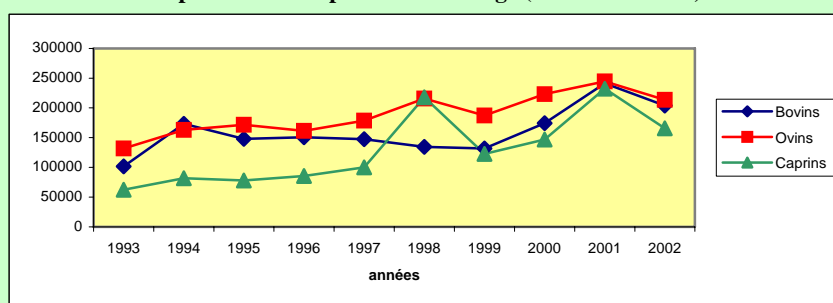
Encadré 3 : Les autres sources de croissance et d'exportation au Burkina Faso.

Exportations de haricots verts (en tonnes)



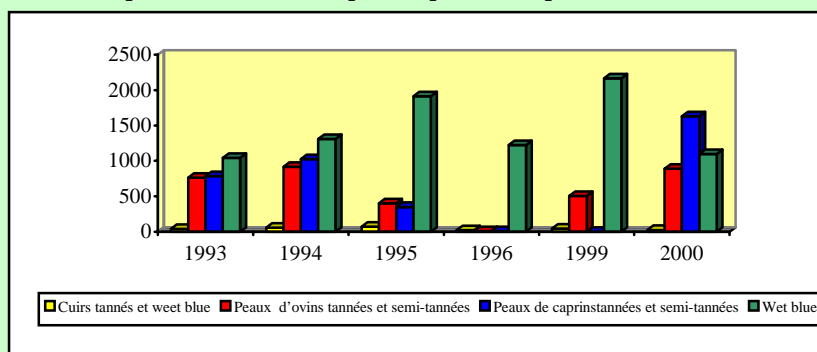
Source : Rapport FIAS, 2004.

Exportations des produits d'élevage (nombre de têtes)



Source : DEP/MRA

Exportations de cuirs et peaux (quantité de produit en milliers)



Source : Rapport FIAS, 2004.

39. Les mines. Le seul produit non-agricole exporté qui est important actuellement est l'or. Les chiffres officiels donnent une autre impression (cf. Tableau 4) car ils représentent surtout l'activité formelle » La seule grande mine a fermé en 1998, et la plupart de la production des petits miniers échappe les voies officielles. Néanmoins, il y a une grande production par les petits miniers, dont le nombre total est estimé aux alentours de 150,000 à 200,000 personnes. Leur production annuelle qui passe par la voie officielle est de l'ordre de 500 kg. mais les ventes réelles sont peut-être dix fois plus élevés et pourraient donc atteindre une valeur qui dépasse \$50 million.

40. Malheureusement, le sort de ces petits miniers est souvent déplorable car leurs revenus annuels sont plutôt faible et variable, les conditions de travail ardues, la compétition extrême, et leur dépendance sur les acheteurs souvent complète. En plus, ceux sont carrément des nomades qui suivent les nouvelles découvertes et ne peuvent pas bénéficier de services publics tels que l'éducation, la santé ou l'eau potable.

41. Les petits miniers sont, alors, des pauvres déjà bien intégrés dans le commerce internationaux mais qui ne bénéficient pas beaucoup de cette intégration. Les perspectives de croissance dans ce métier ne sont peut-être pas énormes, mais il faudra une plus grande attention à ce secteur pour améliorer la qualité de vie du groupe important de personnes déjà impliquées, et d'assurer la soutenabilité du secteur. Le Gouvernement a commencé ce processus avec un programme financé par la Banque mondiale qui vient de clôturer. L'EDIC proposera les prochaines étapes à suivre.

□ ***Noeud 2 : Améliorer la productivité des facteurs clés pour accroître les capacités de production d'exportables***

42. A son tour, l'expansion de la production d'exportable nécessite l'amélioration des capacités, de production, tant en quantité qu'en qualité et coût. La revue précédente des difficultés relatives à l'expansion de la production de façon générale et d'exportables en particulier a fait ressortir un grand nombre de contraintes « transversales ». Le CASEM 2005 a donné une liste exhaustive de ces contraintes, qui peuvent être regroupées en 4 grandes catégories, dont (i) la faiblesse des capacités physiques/techniques d'offre (terres arables, faible taille des exploitations et faible niveau d'intensification et de mécanisation de la production, faible capacité d'entreposage, de conservation et de transformation des produits, etc.); (ii) la faiblesse des ressources humaines (faible organisation et insuffisance de professionnalisation des acteurs, et donc faible productivité du travail et difficultés d'accès aux marchés internationaux); (iii) la faible compétitivité-coût (faiblesse des services publics et coût élevé des services d'infrastructure – transport, énergie, eau, etc.); (iv) les faiblesses du cadre institutionnel (organisation des marchés, accès aux informations et aux marchés extérieurs, faiblesse des services publics d'encadrement et d'appui à la production et au commerce).

43. Desserrer ces contraintes de moyen et long terme nécessite d'une part des stratégies d'investissement (capital physique, humain, infrastructure) pour accroître le volume et la productivité des facteurs, et d'autre part des stratégies compétitives (politiques commerciales, conquêtes de marchés, appui institutionnel etc.) pour valoriser ces investissements dans les filières porteuses grâce au commerce régional et international. Les

aspects investissements sont revus dans les sous-sections ci-après et les politiques commerciales et de valorisation dans le noeud 3. Les résultats de l'enquête sur le climat d'investissement, qui sera mené au début de l'année 2006, seront fort utile pour cette dimension de l'étude.

➤ L'investissement et le capital productif

44. Il est déjà largement reconnu au niveau macroéconomique que la faiblesse de l'investissement privé et la faible efficacité de l'investissement public constituent d'importants obstacles à la diversification et l'approfondissement de la croissance dans la plupart des pays de la sous-région. En ceci, le Burkina s'est distingué des autres pays de l'UEMOA par un taux d'investissement relativement élevé (environ 25 pourcent du PIB contre 14 pour la zone UEMOA). Mais il s'avère également qu'une grande partie de l'investissement est publique, et que l'efficacité globale est en-dessous de la moyenne sous-régionale (un ratio output/capital d'environ 1/5 contre 1/4). Dans les perspectives d'accroissement des exportations, le défi de l'investissement peut être adressé sur trois fronts complémentaires : (i) l'encouragement de l'investissement privé et de l'investissements étranger, (ii) l'orientation de ces flux vers le secteur des exportables, et (iii) l'appui de l'investissement public en cela.

45. Au niveau des filières, les analyses préliminaires indiquent que l'investissement privé constitue bien la clé pour le desserrement des contraintes de capacités physiques et de productivité pour l'éclosion des filières porteuses. En effet, il ressort déjà des discussions préliminaires avec les exportateurs que leurs principales difficultés à conquérir et satisfaire les marchés proviennent de la faiblesse des capacités de production d'opérateurs souvent informels et de l'irrégularité qui en résulte au niveau de l'offre. L'investissement est encore plus déterminant pour les activités de conservation et transformation des produits, qui permettraient au Burkina de s'approprier une plus grande partie dans la chaîne de valeur ajoutée.

46. Qu'est-ce qui limite la capacité des opérateurs à améliorer les techniques de production afin d'intensifier et « sécuriser » l'offre ? Pour répondre à ces questions, l'étude diagnostique opérera des analyses à la fois macro et sectorielles des investissements. Elle analysera la structure des investissements (destination sectorielle), et les contraintes, notamment financières. Elle examinera aussi la destination des investissements étrangers, notamment dans les filières d'exportables. Ces analyses reposeront sur les travaux importants déjà réalisés par le FIAS pour le Burkina Faso.

Tableau 5 : Flux annuels d'IDE (en millions de US\$)

	1999	2000	2001	2002
Bénin	61	60	44	41
Burkina Faso	13	23	8.8	8.2
Côte d'Ivoire	381	235	44	223
Guinée-Bissau	8.6	0.7	0.7	1
Mali	51	83	122	102
Niger	0.3	8.5	23	8
Sénégal	136	63	32	93
Togo	70	42	63	75

Source : Rapport FIAS, 2004.

47. **L'investissement étranger.** L'investissement étranger est important pour l'investissement local, pour la transformation et la croissance. Il apporte non seulement des ressources financières et en devises pour l'acquisition de biens d'équipements, mais il constitue également un circuit pour la diffusion des nouvelles technologies et la conquête de marchés pour l'exportation. Ces effets induits sur l'investissement local et la croissance ont été documentés dans plusieurs études¹⁶.

48. A cet égard, on note que l'investissement étranger demeure encore très faible au Burkina Faso comparativement aux gains réalisés par d'autres pays grâce aux réformes et privatisations des années 1990s. Il est possible que la manque de l'investissement direct étranger (IDE) soit une des raisons pour le déclin des exportations horticoles. Le rapport FIAS a fait de façon exhaustive l'état des lieux sur les entraves à l'investissement étranger comme intérieur. Il s'agit plus particulièrement (i) des coûts d'approche et de transactions élevés, notamment pour la constitution des entreprises et la fiscalité, et (ii) des problèmes institutionnels qui teintent le cadre général des affaires. Mais au-delà de ces aspects, il y a aussi la question centrale des opportunités de rentabilité et d'absorption de l'IDE dans les pays de la sous-région. Le secteur des exportables et les possibilités de production à grande échelle pour le marché international ou régional peuvent offrir des opportunités pour l'IDE. Notons qu'en ceci, l'expérience des IDE en Afrique Sub-Saharienne est particulière par rapport à celle des pays émergents d'Asie. On constate que la grande masse des IDE a été injectée dans les infrastructures – des non-échangés – ainsi que dans le secteur minier (Pigato, 2000¹⁷). La part des autres produits exportables – agriculture ou industrie – est encore négligeable en ratio du PIB. Par contraste, l'expérience des pays émergents d'Asie (ex. Inde, Chine, Malaisie) et d'Afrique du Nord (ex. Tunisie) confirme que les gains les plus importants et durables en terme d'effet de croissance des IDE sont bien dans le secteur manufacturier, mais aussi dans la chaîne agro-industrielle de production et exportation à grande échelle.

49. Il suit que le Burkina Faso, comme l'ensemble des pays de la sous-région, peut encore encourager les flux d'IDE en finalisant les programmes de réformes et de privatisation dans les infrastructures, mais que des gains encore plus considérables sont possibles dans les secteurs d'exportables, notamment dans la chaîne agro-industrielle (textile, fruits et légumes, etc.). C'est dans ces derniers que résident des possibilités de production à grande échelle pour le marché mondiale, qui justifie des investissements conséquents et un partenariat opportun entre les opérateurs locaux et les investisseurs étrangers.

50. **L'investissement public.** Toutefois, en support aux filières porteuses, il est tout aussi opportun d'adopter des stratégies d'investissement plus ciblées sur ces filières. Pour cela, l'investissement public devra jouer un rôle stratégique en créant les conditions pour la rentabilité de l'investissement privé et l'influx d'investissement étranger. En cela, les informations disponibles indiquent des tendances préoccupantes sur l'orientation de l'effort public et sa soutenabilité. On note par exemple que les investissements publics dans les secteurs d'exportables mentionnés précédemment ont considérablement chuté

¹⁶ Cf. Pigato, Banque mondiale (2000).

¹⁷ Pigato M. (2000) : Foreign Direct Investment in Africa: Old Tales and New Evidence, ARWPS 8.

depuis 1996. Ainsi, sur la période 1996-1998 pour laquelle des informations détaillées sont disponibles, on note des tendances erratiques ou une régression de l'investissement public (de -11 % en moyenne annuelle pour l'agriculture et -28 % pour l'élevage, Tableau 6). L'étude diagnostique examinera cette question et évaluera la cohérence des investissements publics avec les objectifs de diversification de l'économie et d'accroissement des exportations.

Tableau 6 : Investissements Publics au Burkina Faso 1991-1998
(en millions de francs CFA)

Domaines d'investissement	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Agriculture+Elevage	13650	20820	16570	16840	23240	18620	20320	14370
<i>Croissance (%)</i>		52,53	-20,41	1,63	38,00	-19,92	9,19	-29,28
Agriculture	13320	20310	160909	16210	22130	16790	18500	13430
<i>Croissance (%)</i>		52,48	-20,78	0,75	36,52	-24,13	10,18	-27,41
Elevage	330	510	480	630	1110	1820	1820	940
<i>Croissance (%)</i>		55,55	-5,88	31,25	76,19	63,96	0,00	-48,35
Total du Programme d'Investissement Public (PIP)	65140	78170	72050	85210	94660	126430	151100	162510
<i>Croissance (%)</i>		20,00	-7,83	18,27	11,09	33,56	19,51	7,55
Agri+Elevage/PIP	20,96	26,23	23	19,76	24,55	13,12	13,44	8,84

Source : CAPES (2003).

➤ Les services d'infrastructure et les coûts de transaction

51. Le coût et la qualité des services d'infrastructure constituent – avec les coûts des facteurs primaires – les principaux déterminants des coûts de production et de commercialisation. Plusieurs études ont déjà établi que les coûts des services d'infrastructure au Burkina Faso sont parmi les plus élevés de la sous-région. Il en est particulièrement ainsi pour les services les plus critiques pour la production (l'énergie et l'eau) et le commerce (les transports). Par exemple, le tableau 7 indique que le coût de l'eau est presque quatre fois plus élevé au Burkina qu'au Mali et au Niger, deux pays de la même zone sahélienne et dite « enclavée ». L'énergie est également 36 pourcent plus cher pour l'industrie au Burkina Faso qu'au Mali. Les écarts concernant les coûts des transports sont plus alarmants. Par exemple, on note que le coût moyen du transport routier intérieur est 65 pourcent au Burkina Faso qu'au Mali.

Tableau 7: UEMOA, les coûts des facteurs en 2000

Facteurs	Unité	Burkina Faso	Bénin	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Eau	FCFA/m3 pour 100m3	1 206	293	396	315	386	614	257
Transport – routes	FCFA/km	55	34	31	34	42	34	32
Transport - cargo (Europe)	FCFA/kg	5 750		5 350			5 350	
Electricité (industrie)	FCFA/kwh	110	45	36	81			
Télécommunications (UEMOA-UE)	FCFA/min	780	475	535		700	424	600

Source : FIAS, 2004 ; UEMOA, 2004.

52. Comme conséquences, le poids relatif des coûts d'infrastructure dans les prix de revient des secteurs importants de l'économie est élevé, notamment pour des produits périssables et considérés comme des vecteurs de croissance et d'exportations. Par exemple, on note que les coûts de transit¹⁸ représentent 88 pourcent du prix de revient CAF pour les mangues, 70 pourcent pour le haricot vert, 65 pourcent pour le karité, et 30 pourcent pour la viande.

Tableau 8 : Burkina Faso, parts des coûts de transit dans les produits exportés (1999)

Produits d'exportation	Prix de revient (CAF, CFA/kg)	Part des coûts de transit (pourcentage pr)
<i>Fruits et légumes</i>		
- Mangues (avions, Europe)	770	88.4
- Mangues (bateau, Europe)	486	82.1
- Haricot vert (avion, Europe)	1065	71.1
<i>Oléagineux</i>		
- Arachide (camion, Abidjan)	177	35
- Sésame (Europe)	246	50.3
- Karité (Europe)	126	65.6
<i>Autres produits</i>		
- Coton (Bangkok)	630	25
- Sucres	379	48.7
<i>Produits de l'élevage</i>		
- Bétail (FCFA/tête)	142800	15,4
- Viande (FCFA/kg)	1128	29,4
- Cuirs et Peaux (FCFA/kg)	1494	16,5

Source : Etude sur la facilitation du commerce des produits agricoles, Logistic Consulting group, 1999.

53. L'étude investiguera les raisons de ces coûts comparativement élevés. On centrera les analyses sur trois services qui semblent les plus essentiels à la production comme à la commercialisation. Il s'agit de: (i) l'énergie, (ii) l'eau, et (iii) des transports, routiers notamment. Les analyses préliminaires et les diverses consultations avec les opérateurs indiquent que ces services constituent les éléments les plus contraignants et ceux qui ont le plus grand potentiel pour réduire les coûts et accroître la capacité de production et de commercialisation de l'économie. Mais, on évaluera quels sont les services les plus essentiels pour l'insertion des populations rurales et des pauvres dans le circuit économique, et donc pour la traduction de la croissance en réduction de la pauvreté.

54. **L'énergie.** Le coût élevé de l'électricité et les problèmes de capacité dans les deux grandes zones d'activités, Bobo-Dioulasso et plus particulièrement Ouagadougou, constituent un goulot d'étranglement pour l'éclosion des services de conservation (ex. les chambres froides pour les fruits et légumes) ainsi que pour les industries de transformation

¹⁸ Il s'agit des coûts relatifs aux opérations de transports, logistiques, administratives, douanières, bancaires, fiscales et informatiques qui sont nécessaires au passage effectif des marchandises.

agroalimentaires. Les coûts élevés sont dus au fait qu'une grande partie de la production électrique est réalisée à partir des centrales thermiques et donc du pétrole importé. Toutefois, même dans la zone de Bobo-Dioulasso qui est principalement alimentée par l'énergie électrique provenant des interconnexions avec la Côte d'Ivoire, les coûts demeurent également élevés. Ceci est le résultat d'une politique de « péréquation » à l'échelle nationale dans le prix de l'énergie, mais aussi de la politique explicite de la compagnie d'électricité (la SONABEL) consistant à pratiquer des prix relativement élevés afin de financer les investissements nécessaires à l'extension des interconnexions. En cela, le prolongement des interconnexions Ferkessedougou-Bobo-Dioulasso à Ouagadougou d'une part, et de l'autre celle du Ghana-Pô vers Ouagadougou contribueront à relâcher les contraintes de capacités et à réduire les coûts de l'énergie dans la zone de Ouaga, et par la politique de péréquation – pour l'ensemble des opérateurs et de la population.

55. L'EDIC fera le point sur les diverses études sectorielles concernant la stratégie énergétique et ainsi que des recommandations pour accélérer la finalisation des interconnexions afin d'accroître l'offre et réduire le coût de l'électricité au Burkina Faso. L'autre question importante - l'amélioration des services de transports - sera abordée dans la section sur les politiques de facilitation du commerce (nœud 3).

56. L'eau. La gestion des ressources en eau – ressources essentielles au développement de la production et des exportations agricoles – fait l'objet d'une attention particulière dans le CSLP. Le développement de l'agriculture irriguée s'inscrit, en effet, directement dans la stratégie nationale de développement durable. Pour ce faire, le CSLP prévoit à la fois une éducation des populations au bon usage de la ressource, rare en zone sahélienne avec notamment i) la mise en place d'un système d'information sur l'eau ; et ii) des actions d'éducation et de sensibilisation pour une exploitation rationnelle et économique des ressources en eau. Le CSLP prévoit également d'intégrer la gestion de l'eau dans un cadre institutionnel en élaborant des procédures d'application de loi et des règlements relatifs à l'eau. Toutefois, au-delà de ces actions particulières, le Burkina ne semble pas disposer d'une stratégie sectorielle pour le développement des ressources en eau pour l'intensification et la stabilisation de la production agricole. L'EDIC revisitera cette question et fera des recommandations appropriées.

➤ **Le capital humain**

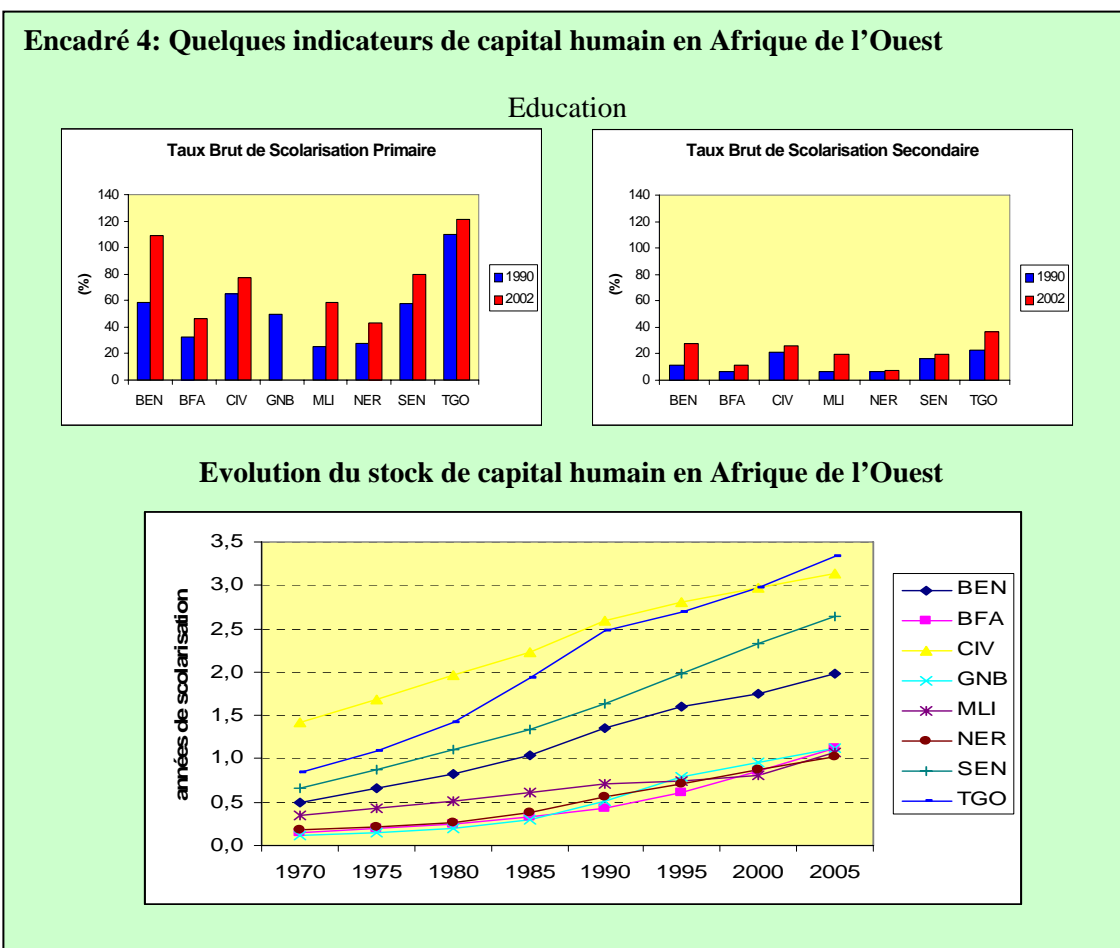
57. L'amélioration de la compétitivité globale de l'économie burkinabé requiert un plus grand investissement dans le capital humain ainsi qu'une plus grande flexibilité des salaires aux conditions de l'emploi et de la productivité du travail afin de réduire le coût unitaire du travail. Les études diverses sur la question indiquent que, comparativement à d'autres pays de la sous-région, le stock de capital humain demeure encore très faible et les coûts salariaux relativement élevés. La faible contribution du capital humain est le résultat de deux problèmes majeurs concernant la scolarisation et la valorisation de la force de travail : (i) la faiblesse du taux d'alphabétisation des adultes et celle des taux de scolarisation primaire et secondaire, et (ii) le haut niveau de sous-emplois des travailleurs, même qualifiés, à cause de la faiblesse de la production notamment dans le secteur moderne.

58. En effet, les analyses comparatives indiquent que le travailleur moyen a l'équivalent de 1,12 années de scolarisation, comparé à une moyenne de 2,64 pour le

Sénégal et 2,04 pour la sous-région. Qui plus est, alors que l'éducation universelle primaire et même secondaire constitue les priorités du Gouvernement comme énoncées dans le CSLP, on note que les progrès dans ces domaines sont bien timides et en dessous des objectifs visés.

59. Au-delà de la scolarisation, le volume et la productivité du capital humain dépendent aussi des années d'expérience des travailleurs. En cela, le taux élevé de sous-emplois dans l'agriculture, comme dans l'industrie et le commerce, constitue une entrave majeure à la valorisation du travail et à l'amélioration de la productivité du capital humain au Burkina Faso. Le poids important du secteur informel et la faible organisation et professionnalisation des filières constituent aussi une contrainte à l'amélioration rapide du stock de capital et son appui effectif à la croissance.

60. On note également que les coûts salariaux au Burkina Faso sont relativement élevés par rapport au niveau du revenu moyen et comparativement à d'autres pays de la région. En conséquence de la faible productivité et des coûts salariaux élevés, le coût unitaire du travail est enlevé au Burkina en comparaison avec les pays de la région. Ceci constitue une entrave importante à la compétitivité, notamment pour les filières tournées vers l'exportation.



61. L'EDIC n'a pas l'ambition d'entreprendre de nouveaux travaux analytiques sur les aspects classiques de la formation du capital humain (éducation, santé, etc.) au Burkina Faso. En cela, des stratégies compréhensives ont déjà été élaborées et mises en exécution dans le CSLP concernant l'éducation et la santé, les deux secteurs qui affectent le plus l'accumulation de capital humain. On établira une brève revue des acquis de ces stratégies, mettant l'accent sur les domaines qui sont les plus pertinents pour les filières de production d'exportables. Par contre, on consacrera une grande partie de l'analyse dans ce domaine aux questions de renforcement des capacités humaines en dehors de l'éducation (formation professionnelle, information et encadrement, professionnalisation des filières, etc.).

□ **Noeud 3 : Renforcer les politiques commerciales et de promotions des exportations**

62. Les problèmes de capacités physiques et humaines et les problèmes concomitants de compétitivité (productivité et coûts des facteurs et des services d'infrastructure), peuvent être en grande partie atténués par des politiques d'investissement. Au-delà de ces problèmes, la promotion des exportations au Burkina est soumise à une autre famille de contraintes et de défis, notamment la qualité des politiques commerciales régionales et globales, et des politiques ciblées de promotion des exportations.

➤ **Les politiques commerciales dans le contexte d'intégration régionale**

63. Le Burkina Faso est membre de deux blocs régionaux, l'UEMOA et la CEDEAO¹⁹. L'UEMOA est déjà une union douanière et monétaire qui se veut une union économique (intégration macroéconomique, commerciale, financière, des services d'infrastructure, du marché du travail, etc.). La CEDEAO entend aussi évoluer vers cet objectif, bien que ne constituant pour l'instant qu'une zone de libre échange, avec désarmement tarifaire pour les produits d'origine régionale. Les négociations sont assez avancées pour l'établissement d'un tarif extérieur commun (TEC) basé sur celui de l'UEMOA. Les stratégies commerciales du Burkina Faso s'inscrivent donc d'abord dans le cadre des accords commerciaux internes à ces ensembles. En tant que pays enclavé, il sera normal qu'une partie importante de son commerce soit effectué avec ses voisins. Le Burkina devra donc judicieusement exploiter ces arrangements pour accroître sa compétitivité et augmenter ces exportations. Il s'agit d'abord de vigoureusement mettre en œuvre les politiques de libre échange régionale et de facilitation du commerce afin d'éliminer les barrières tarifaires et autres entraves au commerce avec ces voisins.

64. **Le régime du TEC/UEMOA.** Le Burkina Faso et les pays membres de l'UEMOA ont mis en place un TEC comme un instrument de réduction concertée des barrières tarifaires et autres pour d'une part intégrer l'espace UEMOA et d'autre part, l'ouvrir davantage et en bloc sur l'économie globale. Institué en 1996, le TEC est supposé

¹⁹ L'UEMOA comprend huit pays, dont six de la zone francophone d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Togo et le Sénégal), et la Guinée Bissau. La CEDEAO comprend l'ensemble des pays de l'UEMOA ainsi que le Ghana, le Cap-Vert, la Guinée, la Gambie, le Liberia, le Nigéria et la Sierra Leone.

effectivement en place en 2001 pour l'ensemble des pays de la sous-région. L'objectif visé est de réduire progressivement les tarifs moyens sur les importations aux environs de 12 pourcent, et d'éliminer les tarifs sur les produits qui satisfont les « règles d'origine » régionale.

65. La mise en œuvre effective du TEC et des autres mesures d'élimination des obstacles non tarifaires contribuerait considérablement à réduire le coût des importations et les coûts commerciaux, favorisant ainsi la compétitivité et la production d'exportables. Cette libéralisation devrait favoriser le transfert des ressources de la production des produits de substitution aux importations vers la production des exportations. La simplification du régime tarifaire devrait aussi améliorer la transparence et réduire les abus par les services douaniers. Il y aura peut-être des pertes en recettes dans le court terme ; mais les gains pour les consommateurs et les exportateurs peuvent à terme plus que compenser ces pertes.

66. En cela, et presque dix ans après l'adoption du TEC, il n'y a encore pas d'évidences solides sur l'effet net de la mise en œuvre du TEC et des mesures annexes sur la réduction du taux effectif de protection pour le Burkina Faso. Certes les tarifs moyens simples ont baissé par rapport aux structures tarifaires antérieures, mais les quelques évidences disponibles suggèrent que la baisse n'est peut-être pas encore à la mesure des objectifs initialement visés. Ceci est la conséquence de surtaxes diverses : au Niger (la Taxe de vérification des importations), en Côte d'Ivoire, (Taxe spéciale sur les oléagineux) et au Togo (la redevance informatique). Seul le Bénin et le Burkina Faso semble se démarquer et suivre dans l'esprit comme dans la lettre la politique de désarmement tarifaire de l'UEMOA. Et des barrières non tarifaires persistent partout.

67. L'EDIC revisitera cette question importante de la mise en œuvre effectif du régime tarifaire de l'UEMOA pour le Burkina Faso et ses voisins afin d'en apprécier l'effet en terme de progression des taux de protection effectifs. De ces analyses, on tirera des leçons pour le Burkina Faso en terme d'actions et dans la perspective de promouvoir la production d'exportables. A cet effet, on exploitera les études récentes sur la mise en œuvre du TEC dans les pays de la sous-région (BNETD, 2004), qu'on complètera par des analyses similaires sur le Burkina Faso sur la base des statistiques douanières.

68. **La question des APE.** Le Burkina fait partie des 77 pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) qui sont signataires l'Accord de Cotonou avec l'Union Européenne (EU) en 2000. Ceci prévoit la négociation des Accords de Partenariat Économique (APE) afin de rendre l'ancien régime commercial préférentiel et unilatéral accordé par l'UE compatible avec les règles de l'OMC. Il s'agit d'une vision plus large de développement économique et social dont les leviers sont le commerce, l'aide au développement et le renforcement des institutions démocratiques. L'APE pour l'Afrique de l'Ouest sera négocié avec la CEDEAO.

69. Les APE auront deux impacts évidents pour le Burkina Faso et sa région, sans parler d'autres coûts et avantages possibles. D'abord, l'introduction de la réciprocité dans les relations commerciales avec l'UE, qui compte pour 45 pourcent des importations du Burkina Faso, aura un impact certain sur les recettes fiscales et sur le tissu industriel national. La réciprocité induira pour le Burkina des pertes directes en recettes douanières sur les importations en provenance de l'UE estimés à 5% des recettes fiscales. A cela,

s'ajoutent les effets indirects de revenu dus au détournement du commerce des pays tiers en faveur de l'UE. Deuxièmement, l'industrie locale subira une compétition relevée face aux importations européens. Quel sera l'effet sur l'industrie locale ? Est-ce que ce sera surtout les importations des pays plus industrialisés de l'UEMOA qui perdront leur part du marché ? Quels seront les besoins et les possibilités pour la « mise à niveau » des structures de production dans le cadre de l'aide au développement offert par les APEs. L'EDIC examinera les implications de ces deux effets.

70. **Les problèmes d'accès aux marchés.** Outre les politiques tarifaires, nombre de contraintes handicapent la capacité du Burkina à tirer profit des régimes préférentiels existants. Par exemple, les normes très strictes sur les marchés du QUAD (Canada, Etats-Unis, Japon et EU), notamment pour les produits de l'agriculture (fruits et légumes) et l'élevage, constituent un obstacle non tarifaire important pour le Burkina. Dans certains cas, et même quand les tarifs moyens sont bas, certains produits sont victimes de pics tarifaires sur les marchés du QUAD (ex. la viande bovine désossée au Japon). Enfin, la faiblesse des capacités administratives face à la complexité de certains régimes « préférentiels », notamment sur les questions de règles d'origine et de normes, empêche le Burkina et les pays de la sous-région de profiter de ces opportunités (par exemple le cas de l'AGOA -*Africa Growth and Opportunity Act*-, ou de l'initiative Européenne TSA – *Tout Sauf les Armes*). L'EDIC visitera ces questions, avec une attention particulière sur les problèmes de normes et de capacités institutionnelles adressés plus loin (« nœud 4 »).

➤ **La Facilitation du commerce**

71. Accroître le volume des échanges en général, et des exportations en particulier, nécessite que le territoire national soit connecté au reste du monde par un réseau de transports performants. Comme indiqué précédemment, les coûts de transport sont une part importante des coûts de production et déterminent à la fois la marge du production et le prix de vente. De ce fait, les coûts commerciaux élevés constituent une entrave à l'exportation, particulièrement dans le cas d'un pays « enclavé » comme le Burkina Faso.

72. Les politiques de facilitations du commerce au Burkina Faso se déclinent en trois axes dont deux relèvent des transports : i) la gestion régionale/internationale des problèmes de transit, (ii) les politiques d'amélioration des transports nationaux, et iii) l'efficacité des procédures douanières.

73. **La gestion des problèmes de transit.** Avant les perturbations consécutives à la crise ivoirienne, le port maritime d'Abidjan constituait le point de transit le moins coûteux pour le commerce international du Burkina Faso. Ouagadougou et Abidjan sont reliées depuis 1904 par une liaison ferroviaire de 1200 Km, qui a été la première en Afrique à entrer dans le secteur privé dans les années 1990. Deux tiers du commerce de transit passait par Abidjan, le reste passant essentiellement par Lomé (Togo) et marginalement par le Ghana ou le Bénin. Depuis 2003, les exportateurs burkinabés se sont orientés vers d'autres circuits de transit, ce qui a entraîné des surcoûts significatifs (par exemple d'environ 43 pourcent pour les conteneurs de 20'x20', selon les estimations du CSLP 2004). De façon générale, les coûts de transport sont particulièrement alourdis par les conditions de circulations le long des corridors sous-régionaux. Pour adresser ces questions, l'UEMOA avait mis au point un système de transit régional (le Transit Routier

Inter Etats). Malheureusement, le manque d'harmonisation, la lourdeur des procédures et des taxes entravent son fonctionnement.

74. **Les politiques de transport nationaux.** Le Burkina Faso est un pays relativement étendu (250 000 Km²) et la plupart de ces exportations proviennent des régions rurales. La question du transport des marchandises ne peut donc se réduire à la liaison entre les villes principales – Ouagadougou et Bobo-Dioulasso – et le reste du monde. L'amélioration du commerce nécessite un bon réseau de transport national pour connecter les centres de production, en particulier dans les zones rurales, au corridor régional. C'est à cette condition que la majorité de la population pourra contribuer au commerce et profiter de ses effets bénéfiques. A cette fin, et avec l'aide de donateurs, le Burkina a élaboré et mis en œuvre une politique ambitieuse de développement des transports (Programme Prioritaire du Secteur des Transports, ou PPST), qui a permis d'étendre considérablement le réseau.

75. **Les procédures douanières.** Le service des douanes est également un élément important du processus de facilitation du commerce et constitue typiquement une des contraintes principales à l'intégration commerciale et à l'amélioration des performances du secteur des exportations dans les pays en développement. Dans le cas du Burkina, les douanes gèrent également le transit du commerce vers d'autres pays enclavés comme le Mali et le Niger. Dans le cadre de l'UEMOA, un certain nombre de dispositifs de facilitation du commerce ont été adoptés, notamment un code régional des douanes.

76. L'étude établira un bilan de la situation burkinabé en terme de coût et d'efficacité des services de transport et des procédures administratives liées au commerce régional et international. Elle fournira un état des lieux du réseau de transport national à la fois quantitatif (étendue du réseau – route, chemin de fer, etc.) et qualitatif (état des infrastructures et des services). Une attention particulière sera accordée aux axes reliant les centres de production aux voies de transports internationales. L'étude prescrira enfin, des moyens d'action visant à éliminer les goulots d'étranglement qui auront été identifiés. Ces moyens comprendront notamment des réformes en matière de politique et institutionnelle, des mesures visant à faciliter le développement du secteur privé dans les services de transport et l'introduction des technologies modernes d'information et de communication dans les secteurs des transports et du commerce.

➤ **Les stratégies ciblées de promotion des exportations**

77. Pour traduire sa détermination à encourager les exportations, le Gouvernement a mis en place un ensemble de mesures ciblées sur les filières exportatrices. Certaines concernent des incitations fiscales, d'autres des mécanismes de financement ainsi que des services d'appui tels que les normes et qualités et l'amélioration des accès aux marchés. Au-delà de la pertinence de ces politiques, la principale demeure le degré d'exécution efficace de ces politiques.

78. **Les incitations fiscales.** Avec la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement au début des années 1990, le Gouvernement a libéralisé le commerce extérieur. En particulier, les taxes à l'exportation ont été supprimées tandis que la mise en œuvre du TEC tentait de réduire les droits et taxes sur les importations. En outre, des dispositions particulières ont

été prises pour soulager les problèmes de trésorerie des entreprises exportatrices. En particulier, les entreprises réexportant au moins 20 pourcent de la production finale bénéficient de la suspension temporaire de droits et taxes douaniers liés à l'importation d'intrants intermédiaires. Des mesures incitatives additionnelles sont contenues dans le code des investissements (décembre 1995) pour les entreprises exportatrices. Dans ce contexte, les nouvelles entreprises tournées vers l'exportation jouissent d'un régime privilégié, notamment l'exonération de droits et taxes de douanes sur les matériaux de construction, les matières premières, les équipements et pièces de rechange. Elles bénéficient également d'une exonération fiscale totale et permanente, mais doivent s'acquitter de l'Impôt sur le bénéfice industriel et commercial (IBIC) qui connaît aussi une réduction permanente de 50 à 75 pourcent (CAPES, 2003). L'étude fera une revue de l'ensemble de ces mesures d'incitations et s'interrogera sur (i) la pertinence de ces mesures, (ii) le degré de mise en œuvre, et (iii) les effets d'incitation du point de vue des entreprises exportatrices.

79. **Les services publics d'appui aux exportateurs.** La création d'entreprise, la prospection et la pénétration éventuelle des marchés à l'exportation et la facilitation des financements ont incité l'Etat à créer un ensemble de services d'appui, directement ou par des structures publiques ou mixtes. Avant la période des réformes structurelles, le Gouvernement a utilisé l'approche de *filière intégrée* structurée autour d'entreprises d'Etat pour promouvoir la diversification et les exportations. Avec le replis de l'Etat des activités de production, certaines filières ont été délaissées (cas des fruits et légumes), contribuant à la chute de la production et des exportations. Dans le cadre des stratégies de développement du secteur privé et de promotion des exportations, le Gouvernement a mis en place des structures nouvelles, plus autonomes et adaptées au contexte de l'économie libérale et de concurrentielle, et visant à assister les opérateurs dans l'investissement et les exportations. On note à cet égard : (i) l'institution d'un *Centre de Guichet Unique* qui regroupe en un seul lieu toutes les formalités pour l'exercice de l'activité d'exportation ; et (ii) le *Trade Point du Burkina Faso* pour la facilitation des exportations, qui comporte une base d'information importante et informatisée sur les marchés, les procédures, etc. Tous les deux se trouvent dans l'Office National du Commerce Extérieur (ONAC) qui existe depuis 1974.

80. **L'harmonisation de normes et standard.** L'accès au marché – des pays riches en particulier – requiert non seulement une capacité régulière à répondre à la demande, mais aussi à se conformer à des normes et standards de plus en plus exigeants, plus particulièrement pour les produits de la chaîne agroindustrielle. Face à ces exigences, et à cause de la faiblesse dans les circuits de conservation, conditionnement et transformation, le Burkina a connu des difficultés considérables à consolider ses marchés, notamment pour les produits périssables tels que les fruits et légumes, la viande, les oléagineux, etc. C'est dans cette optique que, parallèlement aux politiques de transformation, le Gouvernement a travaillé en collaboration avec l'UEMOA pour créer/standardiser les normes pour les produits burkinabés. Un organisme national, basé aussi à l'ONAC, a été créé à cet effet (FASONORM), avec mandat de normaliser, promouvoir et certifier la qualité de ces produits. L'organisme assiste aussi les exportateurs burkinabés à accéder aux informations concernant les normes en vigueur dans les pays importateurs et les forme à s'y conformer. Selon l'ONUDI (2004), cette carence d'information était souvent identifiée par les producteurs comme un obstacle majeur à l'exportation.

81. Les structures ministérielles ou semi-publiques d'appui au commerce peuvent jouer un rôle important dans l'appui au secteur privé et la promotion des exportations. Malheureusement dans plusieurs pays en voie de développement, leur impact a été marginal. A cet égard, l'EDIC examinera les fonctions, les capacités et les réalisations de l'ONAC. On étendra la revue à la Maison de l'Entreprise (ME-BF) et la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Burkina Faso (CCIA-BF). L'EDIC fera la revue de ces dispositions dans l'optique de répondre aux questions essentielles suivantes: (i) quelle est la pertinence de ces instruments eu égard aux attentes et besoins des opérateurs et les exigences du marché ; (ii) dans quelles mesures ces dispositifs sont-ils effectivement performants et les mesures sont-elles exécutées par les autorités ? Une enquête légère auprès des « usagers » serait peut-être nécessaire. Ces analyses devront déboucher sur des recommandations qui permettent de renforcer le cadre institutionnel d'appui à la promotion du commerce dans le nouveau contexte de libéralisation et de promotion du secteur privé.

➤ **Vers une stratégie sectorielle de développement des exportations dans le CSLP**

82. Pour relever un défi majeur et de façon soutenue, l'Etat doit disposer (i) d'une stratégie intégrée, et (ii) d'une structure administrative servant de point d'encrage et en charge de l'exécution et le suivi. Le défi de la scolarisation universelle a nécessité une stratégie sectorielle pour l'éducation de base et le renforcement du Ministère de l'éducation de base, qui constitue un axe prioritaire du CSLP. Le Burkina peut tirer des leçons importantes de son succès dans la filière coton et les déceptions dans la filière fruits et légumes. Il importa, en effet, de disposer d'une approche intégrée de développement des filières et des structures capables d'encadrer ce processus. Par extrapolation, le Gouvernement burkinabé devra traduire sa « volonté » de promouvoir les exportations comme locomotive de la diversification et la croissance inclusive en (i) une « stratégie sectorielle » intégrée au CSLP, et (ii) mandater une structure administrative pour l'exécution de cette stratégie.

83. Compte tenu de l'ampleur du défi, des politiques parsemées et noyées dans d'autres secteurs ne suffiront peut-être pas à relever le taux d'exportation comme ciblé dans le CSLP. L'absence d'une stratégie cohérente avec les autres composantes du CSLP semble faire défaut. Comme noté par le CAPEP, « la problématique de l'exportation n'est pas présentée de façon explicite » dans le CSLP, qui a plutôt une optique « croissance », « emploi » et amélioration des revenus. Toutefois, un pays aussi petit que le Burkina Faso devra dépendre sur le commerce pour une partie importante de sa croissance et son emploi, et le succès du secteur coton montre les possibilités.

84. La préoccupation pour les exportations a ressurgi avec le CSLP, mais elle est noyée dans d'autres stratégies, notamment les politiques de diversification des sources de la croissance et de développement du secteur privé. Cependant, l'optique « exportation » peut tout aussi bien structurer/réorienter/priorétiser la stratégie de diversification et de croissance en l'encrant sur les réalités des marchés régionaux et internationaux beaucoup plus larges et rémunérateurs, mais aussi plus exigeants. L'EDIC discutera de la désirabilité d'une « stratégie sectorielle du commerce » comme un axe du CSLP.

85. La préparation, l'exécution et le suivi d'une stratégie requièrent à leur tour un encrage institutionnel clair et stable. Le Gouvernement a traditionnellement confié ces

responsabilités à un Ministère du Commerce qui est relativement puissant. Toutefois, avec la multiplication des instances de décision et d'élaboration/exécution de la stratégie – Ministère de l'Economie et du Développement, Ministère des Finances, Ministères de l'Intégration, etc. – les responsabilités peuvent être diluées et cela peut nuire à l'efficacité dans la mise en oeuvre des politiques commerciales. C'est pour cela que l'élaboration d'une stratégie commerciale par le Ministère du Commerce pourrait aider le Gouvernement.

Néanmoins, il se peut que le Gouvernement aura besoin d'une structure inter-ministérielle avec l'appui des plus hauts instances politiques afin d'assurer la collaboration entre ministères et la résolution de problèmes de façon efficace. On peut citer l'exemple de la Tunisie et le Conseil Supérieur de l'Exportation et de l'Investissement (CSEI) qui est présidé par le Président de la République. L'EDIC examinera l'histoire des politiques de promotion des exportations au Burkina Faso et proposera quelques changements institutionnels pour renforcer l'exécution de cette volonté dans l'avenir.

4. Mise en œuvre de l'étude

86. **Les objectifs.** Le rôle de l'étude diagnostique est d'aider le Gouvernement à restructurer ces divers éléments en un cadre intégré et de référence, constitué de politiques et programmes complémentaires, et qui concourent à approfondir la croissance grâce au développement du commerce extérieur. *In fine*, l'EDIC devra permettre au Gouvernement d'élaborer une véritable stratégie sectorielle du commerce extérieur pour le CSLP, structurée autour de la promotion des exportations comme un des leviers essentiels de la croissance inclusive. L'EDIC devra aussi donner au Gouvernement un cadre structurant pour établir des priorités et mieux séquencer ces interventions et celles des ses partenaires de développement dans la mise en œuvre du CSLP.

87. **La substance.** La substance et la structure de l'étude découlent de la revue précédente des « noeuds » de l'intégration commerciale du Burkina Faso.

- Dans une première partie, on établira un état des lieux des performances du Burkina en terme d'objectifs de développement, notamment la croissance, la pauvreté et le commerce extérieur. En outre, cette section explorera les liens apparents entre le commerce, la croissance et la réduction de la pauvreté, afin de guider l'effort subséquent de priorisation .
- Dans une deuxième partie, on fera la revue des noeuds de l'intégration commerciale :
 - a. Quels sont les « vecteurs » de diversification de l'économie et de production accrue d'exportables et quels sont les atouts compétitifs du Burkina dans ces secteurs, eu égard au contexte régional et global ?
 - b. Quelles sont les principales contraintes – transversales – à l'expansion des capacités à moyen et long terme dans ce secteurs (capital physique, humain, infrastructure, en quantité, qualité et coûts) et quelles sont les perspectives de développement de ces facteurs compte tenu des politiques d'investissement du Gouvernement dans le CSLP ?
 - c. Quelles sont les politiques globales ou ciblées que le Gouvernement entend mener pour favoriser la compétitivité et le commerce international (stratégies commerciales régionales et globales, mesures ciblées et appuis institutionnels, etc.) ;
 - d. Comment s'assurer qu'au-delà de la promotion du commerce et de l'intensification de la croissance, ces stratégies concourent à la création d'emplois et de ressources pour la majorité de la population, et donc à la réduction de la pauvreté ?
- Une dernière partie traitera des aspects institutionnels et de l'opérationnalisation du Cadre Intégré : Comment traduire ces éléments de politiques en une stratégie sectorielle cohérente et un plan d'action dans le CSLP, et comment en assurer l'exécution efficace ?

88. **La documentation.** Comme noté précédemment, de nombreux travaux analytiques ont déjà été faits sur presque tous ces domaines. L'étude commencera donc sur la base des documents et informations déjà disponibles et une grande attention sera donc accordée aux aspects de « priorisation » et « opérationnalisation ». Toutefois, des analyses complémentaires sont nécessaires dans certains domaines importants, tel que les filières des fruits et légumes, et des produits céréaliers, la facilitation du commerce, la réforme douanière et le cadre institutionnel de promotion des exportations. Des analyses approfondies devront donc être réalisées dans ces domaines. Des interventions de consultants internationaux seront sollicitées à cet effet.

89. **La collaboration Gouvernement/Banque mondiale.** Cette étude sera menée conjointement par les services techniques compétents du Gouvernement et la Banque mondiale. Ceci permettra aux deux parties de développer une compréhension commune des problèmes relatifs au commerce extérieur du Burkina, et les recommandations de l'étude seront traduites en plan d'action et exécutées dans le CSLP. Le Comité de Compétitivité assurera le rôle de comité de pilotage pour l'étude et en facilitera l'élaboration, la revue et l'adoption par les ministères pertinents ainsi que l'ensemble du Gouvernement. Ce comité est le choix logique car il a été établi pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement du secteur privé. Cette structure est appuyé par un projet de la Banque mondiale. Il comprend tous les ministères concernés par l'exportation, y compris la Direction du Commerce et la Promotion du Secteur privé (Ministère du Commerce), la Direction Générale de l'Economie et des Programmes (Ministère de l'Economie et du Développement) – qui comprend le Secrétariat Permanent du CSLP – le Ministère des Finances, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Ressources Animales. Les structures d'appui au commerce ou au secteur privé sont aussi impliquées ; il s'agit particulièrement de la Maison de l'Entreprise et de l'ONAC.

90. Les travaux analytiques seront menés par quelques membres de ce Comité de Pilotage qui auront la disponibilité et l'aptitude nécessaire pour cette tâche, travaillant en étroite collaboration avec l'équipe de consultants nationaux et internationaux. Ils seront amenés à Washington ou un autre site qui convient au travail intensif en équipe et la rédaction du rapport, libéré de leurs responsabilités habituelles. Par conséquent, le document sera le fruit d'un travail participatif entre l'équipe du Gouvernement et celle d'intervenants extérieurs, y compris le personnel d'appui de la Banque mondiale.

91. Le produit sera revu par la Banque mondiale et les autres partenaires du Programme du Cadre Intégré. De son côté, le Comité Compétitivité assumera la charge de faire valider l'étude et d'en divulguer les résultats et recommandations. Le processus sera soutenu par l'Union Européen en tant que donateur principal qui préside le groupe des partenaires concernés par le développement du secteur privé au Burkina Faso, et par l'agence allemande, GTZ, qui préside un groupe semblable de partenaires concernés par le développement rural.

□ **Equipes d'intervenants**

➤ **Gouvernement**

M. Lancina Ki, Directeur Général, Direction de la Promotion du Secteur Privé (DGSP), Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat (MCPEA); Président du Comité de Compétitivité.

M. Nazaire Paré, Coordinateur, Comité de Compétitivité, Projet d'Appui à la Compétitivité et au Développement de l'Entreprise (PACDE), Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat (MCPEA);

M. Bonoudaba Dabiré, Secrétaire Permanent, Secrétariat Technique pour la Coordination des Programmes de Développement Economique et Social (STC-PDES), Ministère de l'Economie et du Développement (MEDEV); Secrétariat permanent du CSLP ;

M. Daniel Bambara, Directeur Général, Direction Générale de l'Economie et des Programmes (DGEP), Ministère de l'Economie et du Développement (MEDEV);

M. Issaka Kargougou, Directeur Général, Maison de l'Entreprise (ME-BF) ;

➤ **Consultants nationaux :**

Abdoulaye Zonon, CAPES, consultant

Konaté Salifou, consultant (agriculture)

Joseph Ouedraogo, consultant (mines)

➤ **Banque Mondiale et externes :**

Philip English, Coordinateur du CI, Afrique de l'Ouest, BM

Charles N'cho-Oguie, consultant principal

Jean-François Arvis, Banque mondiale (facilitation de commerce)

Serge Duhamel, consultant (OMD, douanes)

David Wilcock, consultant (agriculture)

Jan-Hendrik van Leeuwen, consultant (développement du secteur privé, institutions du commerce extérieur)

□ **Conseillers**

Dirck Stryker (AIRD)

Patrick Labaste (BM)

□ **Calendrier**

1. Mission d'identification et d'approche	mars 2005
2. Mission de préparation	juin
3. Deuxième mission de préparation	octobre
4. Revue de la note conceptuelle	décembre 7
5. Mission principale, y compris atelier de sensibilisation	23 janvier – 3 février, 2006
6. Rapports des consultants terminés	fin février
7. Réunion du groupe de rédaction	mi-mars
8. Première ébauche de l'EDIC	début avril
9. Revue par Gouvernement	avril
10. Revue Banque et Agences	mai
11. Atelier de finalisation du Plan d'Action	juin
12. Atelier de validation	septembre

ANNEXE 1 : Proposition de canevas pour l'Étude Diagnostique pour l'Intégration Commerciale du Burkina Faso.

Résumé exécutif

Matrice des actions

Première partie : Etat des lieux

1. Le contexte et les tendances récentes de l'économie
 - a. Le contexte et les défis
 - b. Le profil et les sources de la croissance
 - c. Le profil et la dynamique de la pauvreté
2. Le commerce, la croissance et la pauvreté
 - a. La structure et les performances du commerce extérieur
 - b. La dynamique du commerce, la croissance et la pauvreté

Deuxième partie : Diversifier la production d'exportables

3. Les filières agroindustrielles
 - a. Le coton et dérivés
 - b. Les graines oléagineuses
 - c. Les fruits et légumes
 - d. Les produits de l'élevage
 - e. Les céréales
4. Les filières non agricoles
 - a. L'or et autres produits miniers
 - b. Les services touristiques, culturels et autres
 - c. L'artisanat

Troisième partie : Développer les capacités de production d'exportables

5. L'Investissement et le cadre des affaires
 - a. Le cadre réglementaire
 - b. L'investissement privé et étranger
 - c. Le financement de l'investissement et du commerce
6. Les infrastructures et les services d'appui à la production et au commerce
 - a. L'énergie
 - b. L'eau
7. Le capital humain
 - a. La formation de base
 - b. La formation professionnelle

Quatrième Partie : Améliorer les politiques et stratégies commerciales

8. Les politiques régionales et multilatérales
 - a. Les régimes commerciaux dans l'UEMOA et la CEDEAO
 - b. Les accords préférentiels (AGOA, TSA, Cotonou, APE)
9. La facilitation du commerce
 - a. Les transports
 - b. Les douanes

- c. Les transits
10. Les politiques ciblées de promotion des exportations
- a. Les incitations fiscales
 - b. Les services de facilitation de l'accès aux marchés :
 - i. Les questions de normes et qualité
 - ii. Les stratégies d'identification/pénétration de nouveaux marchés
11. Les politiques d'inclusion pour renforcer les effets de réduction de la pauvreté
- a. La promotion des exportations et la stratégie de développement rural
 - b. La promotion des exportations et la stratégie urbaine
 - c. La promotion des exportations et opportunités pour les Femmes

Quatrième Partie : Renforcer le cadre institutionnel

12. Le cadre institutionnel
- a. Les directions du Ministère du Commerce
 - b. Les institutions d'appui au commerce extérieur (ONAC, Chambre du Commerce, Maison de l'entreprise, etc.)
 - c. Les organisations privées de producteurs/exportateurs
13. L'institutionnalisation d'une stratégie sectorielle de promotion des exportations dans le CSLP
- a. L'EDIC, le Cadre Intégré et le CSLP
 - b. Vers la mise en œuvre

Annexes:

14. Résumés des stratégies sectorielles et des travaux analytiques supplémentaires.
15. Tableaux statistiques.

Annexe 2 : Burkina Faso, Croissance économique, 1998-2003

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Moyenne 98-03
	<i>(Ratio, en % du PIB)</i>							
Produit Intérieur Brut	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Secteur Primaire	34.4	37.0	37.5	35.8	38.5	37.7	38.7	37.5
Agriculture	18.2	20.8	20.5	18.5	21.9	21.2	23.0	21.0
Elevage	12.0	12.1	13.1	13.2	12.7	12.7	12.1	12.6
Pêche et Sylviculture	4.3	4.1	4.0	4.1	3.9	3.8	3.7	3.9
Secteur Secondaire	17.1	16.3	15.4	16.3	15.4	16.8	17.1	16.2
Produits Manufacturés	12.4	12.4	11.0	11.5	10.9	11.9	12.3	11.7
Electricité, Gaz et Eau	0.5	0.6	0.6	0.8	0.7	0.9	1.0	0.8
Bâtiments et Travaux Publics	4.3	3.4	3.8	4.0	3.8	3.9	3.9	3.8
Secteur Tertiaire	41.3	39.8	40.5	42.4	40.6	40.3	39.4	40.5
Commerce	10.2	9.0	7.5	7.8	7.5	7.6	7.5	7.8
Transport	5.8	6.1	6.2	6.9	6.7	6.7	6.6	6.5
Services non-marchands	16.5	15.5	17.1	16.8	16.1	15.5	14.7	15.9
Autres Services	8.7	9.2	9.7	10.9	10.4	10.5	10.6	10.2
Impôts et Taxes Indirects	7.2	6.9	6.5	5.5	5.5	5.2	4.8	5.7
	<i>(Croissance en %)</i>							
Produit Intérieur Brut	6.8	8.5	3.7	1.6	6.8	4.6	8.0	5.5
Secteur Primaire	-3.7	16.6	5.3	-3.2	15.0	2.4	10.8	7.8
Agriculture	-11.5	24.5	1.9	-8.1	26.5	1.0	17.1	10.5
Elevage	8.1	9.6	12.2	2.5	2.5	4.8	2.5	5.7
Pêche et Sylviculture	3.6	2.8	2.0	3.0	3.0	2.5	3.5	2.8
Secteur Secondaire	20.2	3.6	-2.2	7.7	0.4	14.1	10.4	5.7
Produits Manufacturés	21.2	5.0	-7.3	6.0	0.9	14.7	11.4	5.1
Electricité, Gaz et Eau	18.5	31.1	4.9	29.3	-1.0	35.2	10.9	18.4
Bâtiments et Travaux Publics	7.5	-4.8	15.2	8.9	-0.5	8.3	7.4	5.7
Secteur Tertiaire	10.9	4.5	5.7	6.2	2.4	3.7	5.5	4.7
Commerce	-2.2	-4.3	-13.1	5.3	2.7	5.2	6.7	0.4
Transport	21.3	13.1	6.4	13.1	2.7	5.2	6.7	7.9
Services non-marchands	14.8	1.6	14.7	-0.6	2.7	0.7	1.9	3.5
Autres Services	14.8	14.7	8.3	14.3	1.8	6.1	9.2	9.1
Impôts et Taxes Indirects	12.1	3.6	-1.4	-13.8	5.4	0.0	-1.1	-1.2

Sources: Burkina Faso, « Revue de la Pauvreté ».

Annex 3

FOR TRADE-RELATED TECHNICAL ASSISTANCE TO LEAST DEVELOPED COUNTRIES

(The IF)

Objective of and Participation in the IF Program

- Inaugurated in 1997 by six core agencies: IMF, ITC, UNCTAD, UNDP, WTO, and World Bank. A number of multilateral and bilateral donors also participate in the program.
- The IF is a multi-agency multi-donor program aimed to coordinate technical assistance to the least developed countries (LDC) to assist them in enhancing their trade opportunities. Its main objective is to assist LDCs to identify the main barriers to expansion of trade and provide trade-related technical assistance in a coordinated way to remove these barriers.
- This will be achieved by assisting LDCs in mainstreaming trade priorities into their national strategies such as Poverty Reduction Strategy Programs (PRSP) and building their capacity to formulate trade policies, to negotiate trade agreements, and to tackle supply-side challenges in responding to new market access opportunities.
- Strong country ownership and commitment, and an effective participatory process, which brings together all stakeholders in the government (Ministries of Trade, Finance, Planning, Agriculture, etc), outside the government (private sector, civil society), and in the donor community, are essential for the success of the IF.

Stages of the IF Process

- Preparation phase. This would include: an official request from the country to participate in the IF process; a technical review of the request prepared by the World Bank and considered by the Integrated Framework Working Group in Geneva (IFWG); and a pre-DTIS mission to the country to lay the groundwork for the IF process, to discuss the scope of the diagnostic study with all stakeholders, and agree on a timetable for processing of the IF.
- Diagnostic phase. A Diagnostic Trade Integration Study (DTIS) prepared by a group of international and local specialists in collaboration with all stakeholders. Normally, the preparation of the DTIS is led by the World Bank. Typically, the DTIS includes a review of country's trade policies and performance, an analysis of selected sectors with export potential, identification of main constraints to

expansion of trade, and recommendations for policy reforms to remove these constraints. The DTIS also includes an Action Matrix spelling out the policy recommendations of the DTIS and priority technical assistance needs. The DTIS and the Action Matrix are discussed and validated by all national stakeholders, donors, and IF agencies during a National Workshop and revised in light of these discussions. The final Action Matrix is approved by the Government.

- Implementation phase. After the approval of the Action Matrix, the trade policy priorities are incorporated into the country's PRSP or PRSP progress report. A donor meeting is held to secure financing of the technical assistance needs identified in the Action Matrix and integrate them into donors' assistance programs. Implementation of the IF and interactions with donors is a continuous process. Some of the technical assistance projects can be financed from the Integrated Framework Window II funds (see below).

Funding of the IF Program

- An IF Trust Fund was established in 2001 to finance the IF Program. Contributions have been pledged by both multilateral and bilateral donors towards the fund. The IF Trust Fund is managed by UNDP on behalf of donors.
- The IF Trust Fund has two finance windows operating simultaneously. Window I funds are used to finance the preparation of diagnostic studies, mainstreaming activities in the countries, and the costs of the National Workshop. Window II funds are available to finance concrete, modest, and priority technical assistance projects identified in the DTIS Action Matrix. Window II would provide bridge financing until mobilization of donor funds, and allow prompt funding for follow-up technical assistance projects particularly for trade capacity-building. A maximum amount of \$1 million is available for each country under Window II.
- Projects for Window II funding are selected by a Local Project Approval Committee (LPAC) chaired by an appropriate government body. Membership of the LPAC includes as a minimum: The Ministry of Finance or Planning, the Ministry of Trade, UNDP Resident Representative or delegate, the Lead Facilitator, and the World Bank Resident Representative or delegate. During the pre-mission, UNDP organizes a briefing session to inform all parties about project formulation and approval process for Window II projects.

IF Management Structure

- Geneva. The Integrated Framework Steering Committee (IFSC) oversees and governs the IF process. It is a tripartite arrangement with representation from agencies, donors, and LDCs. The day-to-day activities of the IF are managed by the Integrated Framework Working Group (IFWG). The IFWG is chaired by the

WTO and consists of representatives of the six core agencies and two representatives each from the least-developed and donor countries. The WTO houses the IF Secretariat which services both the IFSC and IFWG.

- Multilateral donors. The UNDP manages the IF Trust Fund, both Window I and II. The UNDP also manages a fund “Strengthening the National Implementation of the IF (\$38,000 for each country)” to support the IF related activities of the Integrated Framework Steering Committee (IFSC) and the Focal Person in the IF country (see below). The lead role in assisting preparation of the DTIS and overseeing implementation of the follow-up activities, with funding provided by the IF Trust Fund, is given to the World Bank.
- Country level. The national management structure includes the following. The Ministry of Trade (MT) is the IF implementing agency. The MT appoints an IF Focal Person (main counterpart of the IF in the government), and sets up an IF National Steering Committee (IFNSC). The IFNSC comprises representatives of the main stakeholders in the government, outside the government and in the donor community, and manages the IF process in the country. The private sector is adequately represented in the IFNSC. In countries where both the IF and JITAP are in place, the government establishes arrangements to ensure synergies including the use of a single national steering committee for both the IF and JITAP, the appointment of the same focal point, and to link the DTIS and JITAP capacity building activities. The MT also identifies a Lead (donor) Facilitator to assist and support the government in managing the IF process. The Lead Facilitator serves as a focal point for interaction between the country and donors at the country level. Early involvement of the donors at the country level is crucial for a successful implementation of the program.

Progress in Implementation of the IF Program

- To date, DTIS reports have been completed and implementation has started for 14 countries. IFWG has approved the IF program for 14 new countries. Sierra Leone is one of these 14 new IF countries.
- Funds pledged by multilateral and bilateral donors to the IF Trust Fund is presently about \$26 million (\$15 million for Window I and \$11 million for Window II).

Further Information

- www.integratedframework.org

Références :

1. Afrique Etude (2004) : « Compétitivité sectorielle des économies des pays membres de l'UEMOA ».
2. Badiane et al. (2002): Cotton Sector Strategies in West and Central Africa, vol. 1, PRWPS 2867, World Bank, Washington DC.
3. Baffes J. (2004): Cotton: Market Setting, Trade Policies and Issues, PRWPS 3218, World Bank, Washington DC.
4. Banque Mondiale et SFI (2004) : «Concurrence, Investissement et Compétitivité : Contraintes et Recommandations », FIAS, Juin.
5. Banque Mondiale (2004): Burkina Faso: Reducing Poverty through Sustained Equitable Growth. Poverty Assessment, July.
6. Banque Mondiale (2005) : Trade and Transit Facilitation.
7. CAPES (Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales, 2003) : « Exportations, croissance et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso ».
8. CASEM (2005) : « La relance des exportations du Burkina Faso », Mai.
9. M. Grimm et I. Gunter, « Operationalizing Pro-Poor Growth... A Country Case Study on Burkina Faso », GTZ et Banque mondiale, Octobre 2004.
10. GTZ et MAHRH (2004) : Etude des Possibilités d'exportation des fruits et légumes du Burkina Faso vers l'Allemagne et l'Union Européenne, Septembre.
11. Ministère de l'Economie et du Développement (2004): Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Janvier.
12. Ministère de l'Economie et du Développement (2004): Poverty Reduction Strategy Paper, July.
13. ONUDI (2004) : Normalisation et Obstacles Techniques au Commerce au Burkina Faso, Juin.
14. PACDE, Ministère du Commerce, (2005) : « Etude Comparative sur l'Environnement des Affaires dans l'Espace UEMOA et CEDEAO ».
15. Pigato M. (2000): Foreign Direct Investment in Africa: Old Tales and New Evidence, ARWPS 8.
16. Sirima B., C. Monga et al, (2000) « Burkina Faso : Compétitivité et Source de la Croissance ».